

SARL 2 ID

9 boulevard de la Marne
76000 ROUEN



CONSTRUCTION D'UN HOTEL 4 ETOILES de 93 chambres RUE DU DONJON - 76000 ROUEN

DOSSIER DCE

C.C.T.P ind 2

**Lot N°07a CLOISONS-DOUBLAGES-Fx PLAFONDS-
MENUISERIE INTERIEURE**

Sommaire

1 Prescriptions communes	6
2 Compte prorata	6
0 DOUBLAGE-CLOISON-PLAFOND	6
0.1 GENERALITES DOUBLAGE - CLOISON - PLAFOND	6
0.1 1 Normes et règlements	6
0.1 2 Règlementation acoustique	6
0.1 3 Règlementation thermique 2012	7
0.1 4 Etanchéité à l'air	7
0.1 5 Mise en oeuvre	7
0.1 6 Performances techniques exigibles	8
0.1 7 Limite de prestation	9
0.1 8 Réception des supports	9
0.1 9 Protections et nettoyages	10
0.1 10 Tenue au feu	10
0.1 11 Sécurité des personnes contre les chutes	10
0.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE DOUBLAGE - CLOISON - PLAFOND	11
0.2 1 Chambre témoin	11
0.2.1 Doublage	11
0.2.1.1 Doublage thermique collé	11
0.2.1.1 1 Doublage collé hte dureté 120+13	11
0.2.1.1 2 Doublage collé hydrofuge 120+13	11
0.2.1.2 Doublage thermo-acoustique sur ossature	12
0.2.1.2 1 Doublage acoustique 45+13	12
0.2.1.2 2 Doublage acoustique 75+18	12
0.2.1.2 3 Habillage châssis à galandage	12
0.2.2 Cloisons	13
0.2.2.1 Cloisons sèches	13
0.2.2.1.1 Cloisons de distribution	13
0.2.2.1.1 1 Cloisons de distribution 72/48	13
0.2.2.1.1 2 Cloisons de distribution 98/48	13
0.2.2.1.1 3 Cloisons de distribution 120/70	14
0.2.2.1.1 4 Habillage, coffre... 60/48	14
0.2.2.1.2 Cloisons séparatives à ossature double	15
0.2.2.1.2 1 Cloisons SAD 160	15
0.2.2.1.3 Gaine technique	15
0.2.2.1.3 1 Gaine technique 72/48	15
0.2.2.1.3 2 Gaine technique 84/48	15
0.2.2.1.3 3 Gaine technique CF2h	16
0.2.2.1.3 4 Calfeutrement horizontal de trémie	16
0.2.2.1.3 5 Soffite	16
0.2.2.2 Cloisons préfabriquées	16
0.2.2.2.1 Cloisons vitrées bord à bord	16
0.2.2.2.1 1 Cloison vitrée	16
0.2.2.2.1 2 Adhésif sablé	17
0.2.2.2.1 3 Porte vitrée avec imposte	17
0.2.2.2.1 4 Porte vitrée toute hauteur - issue de secours	17
0.2.2.2.1 5 Porte vitrée coulissante	17
0.2.2.2.2 Cloison mobile coulissante	18
0.2.2.2.2 1 Mur mobile monodirectionnel	18
0.2.2.3 Ouvrages de finition - Parement	18
0.2.2.3 1 Plus-value pour parement hydrofuge standard	18
0.2.2.3 2 Huisserie de porte	18
0.2.3 Coffres - Ouvrages divers	19
0.2.3 1 Habillage de conduits de désenfumage	19
0.2.3 2 Habillage de coffre de wc suspendu	19
0.2.4 Plafond	19
0.2.4.1 Régulateur de vapeur	19
0.2.4.1 1 Pare-vapeur	19
0.2.4.2 Isolation	19
0.2.4.2 1 Isolation des combles - 300 mm	19

Sommaire

0.2.4.2 2 Isolation acoustique en plénum - 100 mm	20
0.2.4.3 Plafond non démontable en plaque de plâtre	20
0.2.4.3 1 Plafond sous charpente bois	20
0.2.4.3 2 Plafond CF 1h sous escalier béton	20
0.2.4.4 Plafond démontable en plaque de plâtre	21
0.2.4.4 1 Dalles plâtre perforées 600 x 600	21
0.2.4.5 Plafond démontable en fibres minérales	22
0.2.4.5 1 Dalles acoustiques 600x600	22
0.2.4.5 2 Dalles lavable 600x600	22
0.2.4.6 Ouvrages divers	22
0.2.4.6 1 Soffite - CF1h	22
0.2.4.7 Parement	23
0.2.4.7 1 Plus-value pour parement hydrofuge	23
0.2.5 Ecran de cantonnement	23
0.2.5 1 Ecran de cantonnement en verre	23
0.2.6 Conduits de désenfumage/ventilation	23
0.2.6 1 Conduit de désenfumage vertical	23
0.2.6 2 Conduits horizontaux pour gaines	24
0.2.6 3 Conduits verticaux pour gaines	24
0.2.6 4 Conduits pour ventilation naturelle	24
1 MENUISERIES INTERIEURES	24
1.1 GENERALITES MENUISERIES INTERIEURES	24
1.1 1 Normes et règlements	24
1.1 2 Mise en oeuvre	26
1.1 3 Prescriptions techniques	27
1.1 4 Protection des ouvrages finis	28
1.1 5 Nettoyage de mise en service	28
1.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE MENUISERIES INTERIEURES	29
1.2 1 Chambre témoin	29
1.2.1 Blocs-portes	29
1.2.1 1 Performances acoustiques	29
1.2.1 2 Description de base	29
1.2.1.1 Bloc-porte de distribution	30
1.2.1.1.1 Bloc-porte isotherme	31
1.2.1.1.1 1 BP 1 vantail isolé CF 1/2h sans condamnation	31
1.2.1.1.1 2 BP 1 vantail isolé CF 1/2h sans condamnation	31
1.2.1.1.1 3 BP tiercé isolé CF 1/2h avec contrôle d'accès	31
1.2.1.1.1 4 BP tiercé isolé avec condamnation	31
1.2.1.1.1 5 BP tiercé isolé CF 1/2h avec contrôle d'accès	32
1.2.1.1.2 Bloc-porte plein	32
1.2.1.1.2 1 BP 1 vantail prépeint avec contrôle d'accès	32
1.2.1.1.2 2 BP 1 vantail prépeint à verrou	32
1.2.1.1.2 3 BP 1 vantail stratifié à verrou	33
1.2.1.1.2 4 BP 1 vantail strat. contrôle accès	33
1.2.1.1.2 5 BP 1 vantail strat. sans condamnation	33
1.2.1.1.2 6 BP 1 vantail strat. avec condamnation	33
1.2.1.1.3 Bloc-porte acoustique	34
1.2.1.1.3 1 BP 1 vantail strat. acoustique avec conda.	34
1.2.1.1.4 Bloc-porte milieux humides	34
1.2.1.1.4 1 BP 1 vantail strat. avec verrou	34
1.2.1.2 Bloc-porte feu	35
1.2.1.2.1 Bloc porte PF 1/2h	35
1.2.1.2.1 1 BP 1 vantail stratifié avec conda.- PF 1/2h	35
1.2.1.2.1 2 BP tiercé strat. sans conda.- PF 1/2h	35
1.2.1.2.1 3 BP 2 vantaux strat avec controle- PF 1/2h	35
1.2.1.2.2 Bloc-porte CF 1/2h	36
1.2.1.2.2 1 BP 1 vantail prépeint avec conda.- CF 1/2h	36
1.2.1.2.2 2 BP 1 vantail prépeint contrôle accès- CF 1/2h	36
1.2.1.2.2 3 BP 1 vantail prépeint contrôle accès- CF 1/2h	36
1.2.1.2.2 4 BP 1 vantail prépeint contrôle accès- CF 1/2h	37
1.2.1.2.2 5 BP tiercé prépeint sans conda.- CF 1/2h	37

Sommaire

1.2.1.2.2 6 BP tiercé prépeint contrôle accès- CF 1/2h	37
1.2.1.2.2 7 BP 1 vantail strat. contrôle accès - CF 1/2h	37
1.2.1.2.2 8 BP 1 vantail strat. avec contrôle - CF 1/2h	38
1.2.1.2.2 9 BP 1 vantail strat. sans conda - CF 1/2h	38
1.2.1.2.2 10 BP 2 vtx strat. contrôle accès- CF 1/2h	38
1.2.1.2.3 Bloc-porte CF 1h	39
1.2.1.2.3 1 BP 1 vantail prépeint contrôle accès- CF 1h	39
1.2.1.2.3 2 BP tiercé prépeint condamnation - CF 1h	39
1.2.1.2.3 3 BP tiercé prépeint contrôle accès radio-CF 1h	39
1.2.1.2.3 4 BP 2 vtx prépeint contrôle accès radio- CF 1h	39
1.2.1.2.4 Bloc porte va et vient	40
1.2.1.2.4 1 BP 2 vantaux stratifié avec condamnation	40
1.2.1.2.4 2 BP 2 vantaux stratifié sans condamnation	40
1.2.1.2.5 Bloc porte bois massif	41
1.2.1.2.5 1 BP bois 1 vantail sur pivot - contrôle accès	41
1.2.1.3 Bloc-porte coulissant	41
1.2.1.3.1 Porte à galandage	41
1.2.1.3.1 1 BP 1 vantail coulissant stratifié sans conda	41
1.2.1.4 Bloc-porte DAS	42
1.2.1.4 1 BP 2 vantaux DAS - double action	42
1.2.1.4 2 BP tiercé DAS - double action	42
1.2.1.5 Bloc-porte vitré	42
1.2.1.5 1 BP 1 vantail vitré avec contrôle- PF 1/2h	42
1.2.1.5 2 BP 1 vantail vitré acoustique avec contrôle	43
1.2.1.5 3 Ensemble vitré avec BP 2 vtx - PF 1/2h	43
1.2.1.5 4 Ensemble vitré avec BP 1 vtl acoustique	43
1.2.1.6 Accessoires pour portes	44
1.2.1.6 1 Oculus - pareclose bois	44
1.2.1.6 2 Ferme-porte	44
1.2.1.6 3 Butoir de porte au sol	44
1.2.1.6 4 Butoir de porte au mur	44
1.2.1.6 5 Organigramme des portes communes	44
1.2.2 Protections murales et de portes	44
1.2.2.1 Protection des portes	45
1.2.2.1 1 Plaque en Acrovyn	45
1.2.2.1 2 Plaque inox	45
1.2.2.2 Protection des murs	45
1.2.2.2 1 Protection des angles	45
1.2.2.2 2 Plaque de protection murale	45
1.2.2.2 3 Pare-chocs	46
1.2.3 Châssis vitrés	46
1.2.3 1 Châssis simple vitrage STADIP - 150x140	46
1.2.3 2 Châssis simple vitrage STADIP - 100x140	46
1.2.3 3 Châssis acoustiques	46
1.2.3 4 Châssis coupe-feu 1h	47
1.2.4 Façades de gaines - Coffres - Trappes	47
1.2.4.1 Façades de gaines	47
1.2.4.1 1 Façade gaine technique - finition prépeinte	47
1.2.4.1 2 Façade gaine technique acoustiques	47
1.2.4.1 3 Façade gaine technique - finition stratifiée	47
1.2.4.2 Coffres	48
1.2.4.2 1 Coffre pour sanitaire suspendu	48
1.2.5 Façades et portes de placard	48
1.2.5.1 Façade battante	48
1.2.5.1 1 Porte 1 vantail	48
1.2.6 Plinthes - Panneaux - Boiseries	48
1.2.6.1 Plinthes	48
1.2.6.1 1 Plinthes en médium	48
1.2.6.2 Moulures et profils divers	49
1.2.6.2 1 About de cloison	49
1.2.6.3 Etagères, tablettes, supports divers	49
1.2.6.3 1 Tablette sur allège de fenêtre	49

Sommaire

1.2.6.3 2 Support pour baie info	49
1.2.7 Mobilier	49
1.2.7 1 Rack ou casier	49
1.2.7 2 Plan de travail de bureau	49
1.2.8 Sécurité incendie	50
1.2.8 1 Panneau de sécurité	50
1.2.8 2 Extincteurs circulations et parking	50
1.2.9 Signalétique	50
1.2.9 1 Numérotation des étages	50
1.2.9 2 Repérage des locaux	50
1.2.9 3 Repérage des sorties parking	50
1.2.9 4 Pictogrammes sanitaires	50
1.2.9 5 Limitation de hauteur du parking	50

1 Prescriptions communes

Le présent C.C.T.P. est complété par le CCTP 00 « CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES COMMUNS A TOUS LES CORPS D'ETAT ». Du fait de l'importance des travaux définis au présent lot, l'entrepreneur est tenu de prendre connaissance de tous les lots de l'ensemble du C.C.T.P. tous corps d'état, des plans et de l'ensemble des autres pièces formant le dossier.

2 Compte prorata

L'entreprise participera au compte prorata (gestion du compte au lot Gros-oeuvre) concernant les consommations, les consommables et les nettoyages hebdomadaires.

L'entreprise sera responsable de l'évacuation et de l'élimination des déchets de son lot.

Ces prestations seront intégrées dans l'offre de l'entreprise suivant la convention prorata.

0 DOUBLAGE-CLOISON-PLAFOND

Les prestations de doublage et cloisons (compris gaines) se rapportent à l'ensemble des locaux hors cuisine (panneaux Dagard décrits par le cuisiniste) et hors habillage intérieur des parois hautes du Lobby (décrit par l'Architecte d'Intérieur).

Les prestations de faux-plafonds décrites dans le présent document se rapportent uniquement aux locaux détaillés dans les tableaux de parachèvement.

Les faux-plafonds prévus dans les autres locaux sont décrits dans les pièces écrites du Maître d'Oeuvre d'intérieur.

0.1 GENERALITES DOUBLAGE - CLOISON - PLAFOND

0.1 1 Normes et règlements

DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS

DTU

- ⇒ DTU 25-31 : Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre (cloisons en carreaux de plâtre à parement lisse),
- ⇒ NF DTU 25-41 : Ouvrages de plaques de parement en plâtre,
- ⇒ DTU 25-1 : Enduits intérieurs en plâtre,
- ⇒ DTU 25-221 : Plafonds constitués par un enduit armé en plâtre,
- ⇒ DTU 25-222 : Plafonds fixes (plaques de plâtres à enduire, plaques de plâtre à parement lisse),
- ⇒ DTU 25-232 : Plafonds suspendus (plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues),
- ⇒ DTU 58.1 : Mise en oeuvre des plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale, en panneaux dérivés du bois et en métal.
- ⇒ DTU 20.1 : Ouvrages en maçonnerie des petits éléments - Parois et murs,

Normes

Enduits intérieurs en plâtre

- ⇒ Norme NFP 71-201-1 (référence DTU 25.1 - CC),
- ⇒ Norme NFP 71-201-2 marchés privés (référence DTU 25.1 - CCS),
- ⇒ Norme NFP 71-202 plafonds constitués par un enduit armé en plâtre (référence DTU 25.221 - CC),
- ⇒ Norme NFP 72-201 plafonds fixes : plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre parement lisse (référence DTU 25.222 - CC),
- ⇒ Norme NFP 68-201 plafonds suspendus : plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues (référence DTU 25.232 - CC).

Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre

- ⇒ Normes NFP 72-202-1, NFP 72-202-2, NFP 72-202-3 : exécution des cloisons en carreaux de plâtre (référence DTU 25.31).

Ouvrages en plaques de parement en plâtre à faces cartonnées

- ⇒ Norme NFP 72-203-1 (référence DTU 25.41 - CC),
- ⇒ Norme NFP 72-203-2 marchés privés (référence DTU 25.41 - CCS).

Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches plaques de parement en plâtre isolant

- ⇒ Norme NFP 72-204-1 (référence DTU 25.42 - CCT),
- ⇒ Norme NFP 72-204-2 marchés privés (référence DTU 25.42 - CCS).

Plafonds

- ⇒ Norme NF EN 13964 : Plafonds suspendus - Exigences et méthodes d'essais.

0.1 2 Règlementation acoustique

...Suite de "0.1 2 Règlementation acoustique..."

- ⇒ Règlementation acoustique de la construction et information sur l'insonorisation des bâtiments. La première réglementation sur le bâtiment date de 1969, la dernière mise à jour a été faite en 1999 selon la NRA (nouvelle réglementation acoustique - arrêté du 28 octobre 1994)
- ⇒ Arrêtés du 25 avril 2003 concernant les hôtels, bâtiments d'enseignement et de santé
- ⇒ Norme AFNOR (NF S 31 080) et référentiel de certification NF Bâtiments tertiaire démarche HQE - Cible 9 "performances acoustiques"
- ⇒ Les derniers textes du 22 octobre 2007

0.1 3 Règlementation thermique 2012

- ⇒ Décret du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions.
- ⇒ Décret du 28 décembre 2012 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des constructions de bâtiment.

0.1 4 Etanchéité à l'air

Le bâtiment devra présenter une étanchéité à l'air sous 4 Pa supérieure à 1.7 m³/h.m² (valeur prise en compte dans la notice thermique). Cette valeur par défaut retenue, ne nécessite pas la réalisation de test d'étanchéité.

Toutefois, l'entrepreneur devra prendre un soin tout particulier à l'étanchéité à l'air, celui-ci devra :

- un joint mastic continu en pied des doublages,
- un joint mastic entre les doublages et les menuiseries, sur toute la périphérie,
- un joint mastic entre le raccordement de 2 matériaux différents (exemple entre mur et about de doublage ou de cloison),
- un joint mastic au droit des pénétrations (réseaux, traversés d'équipements techniques),
- ruban adhésif entre le sol et les gaines techniques,
- ruban adhésif pour les raccords du pare vapeur,
- ruban adhésif pour le passage des réseaux dans le pare vapeur,
- ruban adhésif pour le raccordement du pare-vapeur aux menuiseries,
- etc.

0.1 5 Mise en oeuvre

L'entrepreneur prévoira forfaitairement dans son prix tous les moyens nécessaires à une bonne exécution des travaux. Il aura, entre autre, la charge des échafaudages, moyen de levage, protection des ouvriers travaillant sur le chantier, conformément aux réglementations en matière de sécurité et de protection de la santé.

Pose et scellement des menuiseries intérieures

- ⇒ La réalisation des cloisons de division est comptée vide pour plein pour compenser la pose complète et le calfeutrement des menuiseries intérieures.
- ⇒ La réalisation des doublages est compté vide pour plein pour compenser le traitement des embrasures intérieures des baies

Hauteur des plénoms

Limitation à 4m de hauteur des plénoms des plafonds suspendus, suivant la norme NF EN 13964.

Dispositions spécifiques pour les plénoms de plus de 2m, dits "de grande hauteur" pour remédier à un éventuel risque de soulèvement.

Pose des menuiseries

L'Entrepreneur devra coordonner la dimension des huisseries de portes et des châssis incorporés avec l'épaisseur des cloisons à réaliser et s'assurer que les huisseries bois ont bien reçu une impression préalable ou que les huisseries métalliques ont reçu une couche de peinture antirouille.

Choix des colles

Les colles utilisées pour assembler les éléments, traiter les raccords et les joints devront avoir reçu un Avis Technique.

Éléments métalliques d'ossature et de liaisons

Tous les éléments métalliques de fixation, de renfort, seront rendus inoxydables.

- ⇒ Les pièces de liaison seront protégées de la corrosion par galvanisation soit par dépôt électrolytique avec une épaisseur minimale de zinc de 20 microns, soit par galvanisation à chaud avec un poids minimal de zinc de 260 g/m².
- ⇒ Les profilés d'ossature seront en tôle d'acier, épaisseur minimale 0,6 mm et galvanisés à chaud avec la qualité Z 275 pour les cas courants.

Protection des angles

Les angles saillants seront protégés sur toute leur hauteur par une cornière métallique traitée anti corrosion à peindre.

Liaison avec le sol

...Suite de "0.1 5 Mise en oeuvre..."

Les cloisons en plaque de parement en plâtre seront fixées au sol par l'intermédiaire de leur ossature.

Les cloisons en panneaux de plâtre seront posées sur le sol selon l'article 4.2 du DTU 25-31, c'est à dire :

- ⇒ A l'aide d'une colle dans le cas courant,
- ⇒ Par l'intermédiaire d'un profilé plastique en forme de U de largeur égale à l'épaisseur de la cloison pour les locaux humides.

Liaison avec le plafond

Les cloisons en plaque de parement en plâtre seront fixées en tête par l'intermédiaire de leur ossature.

En tête de cloison les panneaux de plâtre ou briques seront séparés de la dalle en plafond par une bande de matériaux résilient selon l'article 4.35 du DTU 25.31.

Les têtes de cloisons libres seront traitées par retour du parement, angles dressés avec profil lafarge.

Le raccordement avec la structure devra permettre d'éviter les ponts phoniques selon la notice acoustique.

Joint de structure

L'entrepreneur devra réaliser les joints correspondants dans ses propres ouvrages (ossature et parement) et leur finition. Ces joints seront réalisés par joints creux (plaque de parement en creux solidaire à un côté, et glissant sur l'autre, angles en profils lafarge).

Joint de finition avec les autres corps d'état

L'entrepreneur devra réaliser les joints acryliques entre les plaques de plâtre et les huisseries, entre le doublage et les menuiseries extérieures...

Raidisseurs de cloisons

L'entrepreneur du présent lot à la charge de réaliser les raidisseurs nécessaires à la bonne tenue de cloisons. Ces raidisseurs seront soit en bois traité et imprimé, soit métalliques avec traitement anticorrosion.

Leur position, leur écartement et leurs sections seront déterminés conformément au DTU 25-31 en tenant compte des exigences de résistance mécanique et de comportement au feu.

Liaison avec les parois extérieures

Toutes les dispositions seront prises pour éviter les ponts thermiques et phoniques entre le cloisonnement et les parois extérieures quelle qu'en soit la nature (mur béton - menuiserie bois ou métal etc.).

Des détails d'exécution des liaisons cloisons - plafonds (faux plafond, dalle béton) seront mis en oeuvre afin d'éviter tout pont phonique entre locaux selon la notice acoustique.

0.1 6 Performances techniques exigibles

Résistances aux chocs

Les ouvrages de cloisonnement/plâtrerie/doublage situés dans les locaux exposés tels que les circulations seront de qualité standard.

Tolérances d'exécution

⇒ Planéité locale : une règle de 20 cm ne doit pas faire apparaître d'écart supérieur à 0,5 mm notamment au droit des joints, ni manque, ni changement de plan brutal entre les plaques.

⇒ Planéité générale : une règle de 2 m appliquée en tous sens ne doit pas faire apparaître d'écart supérieur à 3 mm.

⇒ Aplomb : le faux aplomb n'excédera pas 3 mm pour une hauteur de 2,50 m et 2 mm/m au-delà avec un maximum de 7 mm.

Tolérance de fabrication :

La tolérance sur la longueur ou la largeur est de 2 mm (maximum de la largeur du joint). Les écarts sont donc de - 0 / - 2 mm.

Planitude

La planitude doit être telle qu'une règle de 1 m, promenée en tous sens contre la face vue de chaque plaque ne fasse pas apparaître de différence supérieure à 1 mm.

Hors d'équerre

La tolérance hors d'équerre prise dans le sens de la largeur ne doit pas dépasser $\pm 1/500$ de cette dimension, compte tenu de la tolérance de fabrication.

Rigidité

La rigidité de la plaque doit être telle que placée sur 2 appuis distants de 0,60 m, elle ne présente pas de flèche supérieure à 0,5 mm, l'essai étant fait avec un taux d'humidité de la plaque qui ne dépasse pas 10 % en poids.

Tolérances sur les joints

Tolérance d'alignement

La tolérance d'alignement de chaque file de joints est de 0,5 mm/m pour les plaques de plâtre à parement lisse.

Tolérance de désaffleurement

...Suite de "0.1 6 Performances techniques exigibles..."

En dehors des tolérances de planitude définies plus haut, les plaques de plâtre à parement lisse doivent être posées de telle sorte que 2 plaques adjacentes ne présentent pas de désaffleurement supérieur à 1 mm entre deux arêtes en regard.

Nota :

- ⇒ Les zones observées défectueuses en lumière rasante pour murs seront reprises.
- ⇒ Les raccords entre plaques de BA13 ou BA15 seront enduits sur une largeur minimale de 50 cm afin d'absorber les désaffleurements et avant intervention de l'enduit du lot peinture.

Etat des parements

Les parements seront livrés dans l'état permettant l'application des revêtements de finition sans autres travaux préparatoires que ceux normalement admis pour le type de finition considérée.

ESSAIS TECHNIQUES

Les essais techniques seront entrepris à la demande du Maître d'Oeuvre ou du Bureau de Contrôle aussi souvent que nécessaire pour assurer le respect des qualités exigées dans les documents du marché.

Ces essais dont le coût est implicitement compris dans le montant forfaitaire des travaux, comprendront notamment :

- ⇒ Essais de résistance mécanique des matériaux,
- ⇒ Essais de contrôle des caractéristiques physiques des matériaux,
- ⇒ Essais de dureté.

ECHANTILLONS - PROTOTYPES - MAQUETTES

Le titulaire du présent lot fournira tous les échantillons de matériaux réclamés par le Maître d'Oeuvre quels qu'en soient le nombre et les dimensions durant le premier mois de préparation de chantier.

MARQUES ET FOURNISSEURS DE MATERIEL

Le présent C.C.T.P. fait parfois référence à des produits et à des marques précises de manière à fixer les qualités minimales d'aspect et techniques des prestations à fournir par l'Entrepreneur. Ce dernier a la possibilité de proposer d'autres produits de qualités équivalentes sous réserve de l'accord du Maître d'Oeuvre.

Marquage CE des plafonds suspendus obligatoire.

Tous les isolants doivent bénéficier de la certification ACERMI.

0.1 7 Limite de prestation

Il est rappelé que l'entreprise du présent lot devra prévoir à sa charge tous les travaux nécessaires à une parfaite exécution de l'ensemble des ouvrages concernant ses prestations.

Les remarques contenues dans les rapports du bureau de contrôle et du coordonnateur SPS devront être prises en compte dans la remise d'offre de l'entreprise.

Interfaces entre les corps d'états

L'entrepreneur du présent lot doit se mettre en rapport avec les corps d'états concernés pour la bonne finition de ses ouvrages, soit avec :

- ⇒ LE LOT CHAUFFAGE :

L'entrepreneur du présent lot doit laisser intervenir les lots techniques pour la pose des gaines dans les cloisons et sur les plafonds.

- ⇒ LE LOT PLOMBERIE / SANITAIRE :

L'entrepreneur doit les réservations demandées par les lots techniques.

Il doit également la pose et le scellement de renforts fournis par les lots concernés à incorporer à l'intérieur des cloisons.

- ⇒ LES LOTS ÉLECTRICITÉ - COURANTS FAIBLES :

L'entrepreneur doit les découpes dans les plafonds pour l'encastrement des luminaires et grilles diverses, ainsi que les renforts nécessaires.

- ⇒ LE LOT MENUISERIE :

L'entrepreneur doit la pose et le scellement des renforts nécessaires au droit des menuiseries et baies dans les cloisons et doublages (Fourniture à la charge des lots concernés).

- ⇒ LE LOT PEINTURE :

Les supports verticaux et plafonds suspendus sont réceptionnés conjointement et font l'objet d'un procès verbal signé par le plaquiste et le peintre, transmis au Maître d'Oeuvre.

0.1 8 Réception des supports

Réception des supports

Avant tout commencement des travaux, l'entrepreneur devra réceptionner les supports sur lesquels il vient s'appliquer. En l'absence de réserves faites par écrit, à ce stade, il ne saura se prévaloir d'aucune sujétion dans l'exécution de ses propres travaux.

...Suite de "0.1 8 Réception des supports..."

Supports non conformes :

Dans le cas où tous ou certains supports ne seraient pas aptes à recevoir les travaux prévus notamment en ce qui concerne l'état de surface, la rugosité, la planitude, les aplombs et équerrages, la position des bâtis et huisseries, la saillie des canalisations électriques, etc. il sera à exécuter des travaux préparatoires pour remédier à cet état de choses.

Selon leur nature, et sur ordre du maître d'oeuvre, ces travaux seront réalisés soit par l'entrepreneur responsable, soit par le présent lot, mais les frais en seront toujours supportés par l'entrepreneur responsable.

A ce sujet, il est cependant précisé que le présent lot aura implicitement à sa charge l'exécution des dégrossis et surcharges locales au plâtre, étant bien spécifié que seules les surcharges générales consécutives à un manque de planitude générale du support seront imputées à l'entrepreneur ayant réalisé ces supports.

Fixations - Scellements - Réservations - Calfeutremments

Au droit des ouvrages, l'entrepreneur du présent lot devra implicitement :

- ⇒ L'exécution de tous les raccords de percements, scellements, tranchées, etc. afférents aux ouvrages des autres corps d'état,
- ⇒ Tous les calfeutremments, garnissages, solins, etc. nécessaires au droit des menuiseries, huisseries, canalisations ou autres,
- ⇒ Tous les raccords de finition en rives après exécution des plinthes et revêtements verticaux scellés, le cas échéant.

Ces raccords, calfeutremments, ... font implicitement partie des prestations du marché du présent lot, ceci par dérogation aux clauses de l'article 2.3 du CCS 25.1, dernier alinéa.

Sur les cloisons et plafonds, le présent lot aura également à sa charge l'exécution des raccords des percements, scellements, rebouchages, ... exécutés par les autres corps d'état.

Dans le cas toutefois où ces travaux sont consécutifs à des erreurs d'exécution, à des malfaçons ou à des retards d'exécution d'autres corps d'état, le présent lot ne pourra se refuser à les exécuter, mais les frais en seront supportés par le ou les corps d'état responsable(s).

0.1 9 Protections et nettoyages

Protection des matériaux et des ouvrages

L'entrepreneur du présent lot doit la protection des matériaux et des ouvrages exécutés jusqu'à la réception des travaux.

En particulier, l'Entrepreneur protégera contre les chocs et les salissures les surfaces courantes et toutes les arêtes des revêtements situées dans les zones d'activités des autres corps d'état et des engins de chantier.

Toutes les précautions seront prises pour éviter la détérioration des plaques de revêtement pendant leur manutention. Les plaques abîmées seront systématiquement remplacées au fur et à mesure de l'avancement.

Nettoyages

Après finition et après exécution des raccords, tous les ouvrages qui n'auraient pas ou imparfaitement été protégés seront parfaitement nettoyés. Dans le cas d'ouvrages en bois apparent, les protections devront être absolument efficaces, aucune projection ni souillure n'étant tolérée.

Dès finition des travaux, les locaux dans lesquels le présent lot aura exécuté des travaux ainsi que ceux salis durant leur traversée seront immédiatement nettoyés, les sols seront grattés et soigneusement nettoyés de tous déchets de plâtre pouvant nuire à une parfaite adhérence des revêtements de sols prévus.

Tous les déchets de plâtre et autres décombres en provenance des travaux seront sortis du bâtiment.

0.1 10 Tenue au feu

L'entreprise est astreinte à se soumettre aux conditions de la réglementation en vigueur concernant la sécurité et protection incendie tant en ce qui concerne les matériaux utilisés qu'en accessoires et notamment les fixations.

L'entrepreneur ne saurait se prévaloir d'indications du présent document pour ne pas assurer toute mise en conformité aux règlements susvisés.

Les matériaux utilisés devront satisfaire aux conditions d'isolation et de réaction au feu exigées par la réglementation pour chaque type de local. En particulier, les matériaux d'isolation devront être classés M1 au moins et conformes au cahier n°246 du CSTB et à la notice de sécurité.

0.1 11 Sécurité des personnes contre les chutes

Le prix du marché du présent lot comprendra toutes les dispositions à prendre et ouvrages à réaliser pour assurer dans tous les cas la protection contre les chutes du personnel amené à travailler ou à circuler sur la toiture, etc. conformément à l'annexe 2 du DTU 43.14 et du décret n° 65.48.

Pour tous les matériaux, mis en oeuvre et fabrication non visées ci-dessus, il y aura lieu d'appliquer, selon les cas :

- ⇒ les recommandations professionnelles les avis techniques du CSTB
- ⇒ les CCTP spécifiques
- ⇒ les cahiers de charges de fabricants.

0.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE DOUBLAGE - CLOISON - PLAFOND

0.2 1 Chambre témoin

L'entreprise prévoit la réalisation d'une chambre témoin (chambre 110), suivant le planning marché.

L'entreprise du présent lot devra donc prévoir dans son offre, la réalisation complète de cette chambre, compris finitions suivant demandes de l'architecte d'intérieur.

0.2.1 Doublage

Le présent lot prévoit l'ensemble des doublages thermiques et acoustiques du projet. Seules les contre-cloisons ayant un aspect décoratif sont décrites au lot 07b - Plâtrerie - Parements muraux décoratifs.

0.2.1.1 Doublage thermique collé

Fourniture et mise en place de plaques de plâtre cartonées de type BA13 alliées à un isolant pour doublage thermique sur voile béton.

Les panneaux seront collés au mortier adhésif. Les plots de 10 cm de diamètre environ sont répartis sur le doublage ou le mur, à raison de 10 plots au m². Le traitement des joints de plaques sera exécuté à l'aide de bandes plâtrées au mastic spécial, prescrit par le fabricant avec ratissage de finition.

Dans le cas de mise en oeuvre sur des grandes hauteurs (supérieures à celle du complexe), un tasseau horizontal disposé à chaque jonction permet une fixation mécanique de sécurité.

Les panneaux se présentent sous forme de complexe collés sur le mur support (plaque de plâtre collée sur une face).

Les angles saillants seront protégés sur toute leur hauteur par une cornière métallique traitée anti corrosion à peindre.

L'étanchéité en pied de complexe est assurée par une mousse de polyuréthane. Dans les pièces humides, une sous couche de protection à la pénétration de l'eau est associée à une bande d'étanchéité sur la périphérie du local.

Mise en oeuvre conforme au DTU 25.42 et aux prescriptions du fabricant.

Nota : le doublage thermique intérieur de la zone cuisine en R-1 et RdC ne fait pas partie du présent descriptif = prestation à la charge du cuisiniste (doublage DAGARD prévu).

0.2.1.1 1 Doublage collé haute dureté 120+13

Doublage constitué de plaques de plâtre et de PSE élastifiés de couleur grise ($\lambda=0.032$ W/m.K) de type Doublissimo de chez PLACOPLATRE ou équivalent.

- Epaisseur : 120 mm d'isolant + 1 BA13 haute dureté de type Placodur ou équivalent, prêt à peindre.

- Performance thermique : $R \geq 3.43$ m².K/W, suivant étude thermique,

- Performance au feu : B-s1,d0, M1.

Localisation :

- R-2 : isolation intérieure de la zone logistique,

- R-1 : isolation intérieure de la zone logistique et de l'espace vestiaire (hors doublage hydrofuge),

- RDC : isolation intérieure de l'ensemble du niveau (hors office et parois isolées par l'extérieur),

- R+1 à R+4 : isolation intérieure de "l'ancienne maison", des chambres 101, 201, 301, 401 et au droit de la mitoyenneté (hors salles de bain),

- R+5 et R+6 : isolation intérieure au droit de la mitoyenneté,

- Isolation des gaines de ventilation du parking du R-1 au R+6, suivant plans architecte.

0.2.1.1 2 Doublage collé hydrofuge 120+13

Doublage constitué de plaques de plâtre et de PSE élastifiés de couleur grise ($\lambda=0.032$ W/m.K) de type Doublissimo de chez PLACOPLATRE ou équivalent.

- Epaisseur : 120 mm d'isolant + 1 BA13 hydrofuge prêt à peindre.

- Performance thermique : $R \geq 3.43$ m².K/W, suivant étude thermique,

- Performance au feu : B-s1,d0, M1.

Localisation :

- R-1 : isolation intérieure au droit de la douche femme,

- RDC : isolation intérieure au droit de l'espace hammam et sauna,

...Suite de "0.2.1.1 2 Doublage collé hydrofuge 120+13..."

- R+1 : isolation intérieure de la salle de bain de la chambre 125,
- R+2 : isolation intérieure de la salle de bain des chambres 215 et 225,
- R+3 : isolation intérieure de la salle de bain des chambres 315 et 325,
- R+4 : isolation intérieure de la salle de bain de la chambre 425,
- R+5 : isolation intérieure de la salle de bain de la chambre 525,
- R+6 : isolation intérieure de la salle de bain de la chambre 602, suivant plans architecte.

0.2.1.2 Doublage thermo-acoustique sur ossature

Doublage constitué de :

- ossature métallique autoporteuse fixée mécaniquement au gros oeuvre (sol et plafond). Les profilés en acier galvanisé sont composés de rails haut et bas fixés sur structure, montants, renforts au droit des portes, tous accessoires suivant les prescriptions du fabricant et indications des autres lots. Montant simple ou double suivant la hauteur maximale du doublage.

- plaques de plâtre standard ou technique, classement M1 ou M0, vissées sur l'ossature. Façon de joints entre plaques par bande et enduit spécial finition prête à peindre, suivant instructions des fabricants.

- panneaux semi-rigides de laine minérale mis en place en une ou deux couches (croisées). Isolant certifié ACERMI, dont l'entrepreneur devra fournir le justificatif.

L'étanchéité en pied de complexe est assurée par un joint. Dans les pièces humides, une sous couche de protection à la pénétration de l'eau est associée à une bande d'étanchéité sur la périphérie du local.

Une bande résiliente continue (ou mastic acoustique ou laine minérale comprimée) sera systématiquement intercalée entre les rails des ossatures et le support (murs, sols et plafonds). Un mastic sera appliqué en pourtour des dernières plaques des parements.

Mise en oeuvre conforme aux DTU 25.41, 20.11 et 23.1 et aux prescriptions du fabricant.

0.2.1.2 1 Doublage acoustique 45+13

- Ossature : M48 double,
- Parement : BA13 haute dureté de type Placodur, prêt à peindre,
- Isolant : 45mm de laine minérale.
- Performance acoustique : $\Delta (Rw+C) = +11dB$.

Localisation :

- mur entre le sas et le transformateur au R-1,
- façade sud-est de l'espace accueil/lobby donnant sur la terrasse,
- entre chambre 109 et mezzanine du bar,
- entre les cages d'ascenseurs de service et les chambres 209,211,309,311,409,411,502,513.
- entre les cages d'ascenseurs publics et les chambres 215,315,415,515,
- entre les locaux lingerie et les chambres 110, 210, 308, 408, 508, suivant plans architecte.

0.2.1.2 2 Doublage acoustique 75+18

- Ossature : suivant hauteur du complexe,
- Parement : BA18 haute dureté de type Placodur, prêt à peindre,
- Isolant : 75mm de laine minérale.
- Performance acoustique de l'ensemble (conduit de désenfumage + doublage) : $Rw (C;Ctr) = 55 dB$.

Localisation :

Habillage des conduits de désenfumage sur les chambres (compris salles de bain), suivant plans architecte.

0.2.1.2 3 Habillage châssis à galandage

- Ossature : M48 double,
- Parement : BA13 haute dureté de type Placodur, prêt à peindre,
- Isolant : laine minérale.

Localisation :

Complément d'isolation thermique de la menuiserie extérieure à galandage de la chambre 101, suivant plans architecte.

0.2.2 Cloisons

0.2.2.1 Cloisons sèches

0.2.2.1.1 Cloisons de distribution

Exécution, fourniture et mise en oeuvre de cloisons de distribution type PLACOSTIL de chez PLACOPLATRE ou équivalent composées de :

- l'ossature métallique en profilé acier galvanisé composée de rail haut et bas fixés sur structure, montants, renforts au droit des portes, tous accessoires suivant les prescriptions du fabricant et indications des autres lots. Montant simple ou double suivant la hauteur maximale de la cloison.

- parements en plaques de plâtre cartonées (nombre de parement suivant épaisseur de la paroi). Les plaques seront vissées sur ossatures par vis auto-taraudeuses, le traitement des joints de plaques sera exécuté à l'aide de bandes plâtrées au mastic spécial, prescrit par le fabricant avec ratissage de finition.

- Remplissage par panneaux semi-rigides de laine minérale (type laine de roche acoustique) de 50 kg/m³ et de 50 mm d'épaisseur minimum (épaisseur variable suivant composition de la cloison).

- Cornière de protection à peindre pour tous les angles saillants.

- Renforts en fonte d'aluminium insérés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, barres de relevage, mains courantes, supports TV, mobiliers prévus suspendus... Chaque lot communiquera ses besoins à l'Entreprise.

Une bande résiliente continue (ou mastic acoustique ou laine minérale comprimée) sera systématiquement intercalée entre les rails des ossatures et le support (murs, sols et plafonds). Un mastic sera appliqué en pourtour des dernières plaques des parements.

La liaison avec les parois, plafonds, planchers sera réalisée suivant les prescriptions du fabricant et DTU en vigueur et devront comporter les semelles résilientes, U plastiques au droit des pièces humides, et renforts d'angles et tous autres accessoires.

Y compris tout complément d'isolation et de calfeutrement à la jonction des cloisons avec les façades pour obtenir les affaiblissements acoustiques nécessaires.

Des détails d'exécution des liaisons cloisons plafonds (faux plafond, plancher) seront mis en oeuvre afin d'éviter tout pont phonique.

Les cloisons auront un degré CF selon la notice de sécurité.

Les cloisons devront remonter en sous-face de dalle haute (le faux-plafond et le revêtement de sol seront interrompus à chaque cloison) et traverser les éventuels doublages de façades intérieurs pour venir buter sur le voile de façade.

Les cloisons légères séparatives seront systématiquement fixées sur une paroi lourde.

Y compris toutes sujétions de logement de portes coulissantes à l'intérieur des parements plâtre sans diminution des performances acoustiques.

Y compris toutes coupes, découpes pour façon des cloisons, réservations, tous détails et toutes sujétions d'exécution et de mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant et avis techniques.

Parements livrés prêts à peindre.

0.2.2.1.1 1 Cloisons de distribution 72/48

- Parement : 1 BA13 haute dureté de type Placodur sur chaque face, prêt à peindre,
- Ossature : M48, montant simple ou double suivant hauteur sous plafond,
- Entraxe : 0.60m,
- Isolation : 50mm laine minérale,
- Performance au feu : EI30,
- Performance acoustique : RA = 33 dB.

Localisation :

- R-2 : fermeture du "recoin" dans le local dégagement ascenseur,

- RDC : cloisonnement des sanitaires publics, vestiaires restaurant, armoire électrique dans la salle de réunion 1, cloisonnement de l'espace Fitness/Spa/Hammam,

- Etages : cloisonnement intérieur des chambres (salles de bain, sanitaire, placard...) et cloisonnement pour placards SSi et CFa dans la lingerie, suivant plans architecte.

0.2.2.1.1 2 Cloisons de distribution 98/48

- Parement : 1 BA13 standard + 1 BA13 haute dureté sur chaque face, prêt à peindre.
- Ossature : M48, montant simple ou double suivant hauteur du plafond,

...Suite de "0.2.2.1.1 2 Cloisons de distribution 98/48..."

- Entraxe : 0.60m,
- Isolation : 50mm laine minérale,
- Performance au feu : EI60,
- Performance acoustique : RA = 47 dB.

Nota : l'entreprise comprendra toutes les sujétions de logement de la porte coulissante à galanadage de la salle de soin dans l'espace SPA/Hammam/Sauna.

Localisation :

- R-2 : cloisonnement des locaux stock papeterie et stock boissons,
- R-1 : cloisonnement de l'espace logistique et de la cuisine (hors cloisons Dagard décrites par le cuisiniste),
- RDC : local room service, espaces de rangement des meeting rooms (compris habillage des espaces de rangement du mur amovible), habillage pour la porte de recoupement entre le bar et le lobby, fermeture de la sous-face de l'escalier principal, bureaux et local informatique de l'espace accueil/lobby, salle de soin de l'espace Fitness/Spa/Hammam, armoires électriques,
- Etages : lingerie, suivant plans architecte.

0.2.2.1.1 3 Cloisons de distribution 120/70

- Parement : 1 BA13 standard + 1 BA13 haute dureté sur chaque face, prêt à peindre.
- Ossature : M70, montant simple ou double suivant hauteur du plafond,
- Entraxe : 0.60m,
- Isolation : 50mm laine minérale,
- Performance au feu : EI60,
- Performance acoustique : RA = 50 dB.

Localisation :

- RDC : cloisons entre bureau 1 et 2, entre le bureau 2 et le local informatique et entre la circulation et l'atrium, suivant plans architecte.

0.2.2.1.1 4 Habillage, coffre... 60/48

Réalisation d'une demi-cloison pour redressement de plan (fermeture de vide ou d'espace perdu, alignement de gaines...), encoffrement des poteaux, caches alimentations,... comprenant :

- Parement : 1 BA13 haute dureté sur une face, prêt à peindre,
- Ossature : M48, montant simple ou double suivant hauteur sous plafond,
- Entraxe : 0.60m,
- Isolation : sans.

Localisation :

Façon de coffres (hors gaines techniques), "redressement" de plan..., suivant plans.

0.2.2.1.2 Cloisons séparatives à ossature double

Cloisons séparatives constituées de deux ossatures métalliques de type SAD de chez PLACOPLATRE ou équivalent. L'étanchéité à l'air entre le rail bas et le sol sera assurée par interposition d'un ruban mousse à cellules fermées.

- Ossature périphérique double indépendante + double ossature verticale indépendante. L'indépendance des ossatures permet de moduler l'épaisseur totale de la cloison.

- Remplissage par panneaux semi-rigides de laine minérale (type laine de roche acoustique) de 50 kg/m³ et de 50 mm d'épaisseur minimum (épaisseur variable suivant la composition de la cloison).

- Parement : 2 ou 3 plaques de plâtres cartonnées M1 ou M0 vissées à joints croisés sur les montants.

- Cornière de protection à peindre pour tous les angles saillants.

- Renforts en fonte d'aluminium insérés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, barres de relevage, mains courantes, supports TV, mobiliers prévus suspendus... Chaque lot communiquera ses besoins à l'Entreprise.

L'étanchéité au sol est assurée par un joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.

Fixation par vis invisibles autoforeuses tête trompette. Façon de joints entre panneaux par bande et enduit spécial finition prêt à peindre.

La liaison avec les parois, plafonds, planchers sera réalisée suivant les prescriptions du fabricant et DTU en vigueur et devront comporter les semelles résilientes, U plastiques au droit des pièces humides, et renforts d'angles et tous autres accessoires.

Y compris tout complément d'isolation et de calfeutrement à la jonction des cloisons avec les façades pour obtenir les affaiblissements acoustiques nécessaires.

Des détails d'exécution des liaisons cloisons plafonds (faux plafond, plancher) seront mis en oeuvre afin d'éviter tout pont phonique.

Les cloisons auront un degré CF selon la notice de sécurité.

Les cloisons devront remonter en sous-face de dalle haute (le faux-plafond et le revêtement de sol seront interrompus à

chaque cloison) et traverser les éventuels doublages de façades intérieurs pour venir buter sur le voile de façade.
Les cloisons légères séparatives seront systématiquement fixées sur une paroi lourde.
Toutes sujétions de mise en oeuvre conforme à l'Avis Technique et aux prescriptions du fabricant.

0.2.2.1.2 1 Cloisons SAD 160

- Parement : 1 plaque de plâtre standard BA13 + 1 plaque de plâtre haute dureté BA13 (ou 1 plaque de type Duo'Tech 25) de chez Placo ou équivalent sur chaque face, prêt à peindre,
- Ossatures : 2 x M48, double ou simple suivant hauteur sous plafond,
- Entraxe : 0.45m,
- Isolation : 2 x 50 mm laine minérale entre les montants de l'ossature,
- Performance au feu : EI60,
- Performance acoustique : $Rw+Ctr \geq 61$ dB.

Localisation :

- R-1 : séparation entre les sas livraison et le dégagement ascenseurs publics,
- Etages : cloisons de séparation entre chambres, suivant plans architecte.

0.2.2.1.3 Gaine technique

Gaines réalisées avec le système de cloisons PLACOSTIL de chez PLACOPLATRE ou équivalent en plaques de plâtre sur ossature.

Ensemble constitué de :

- ossature métallique en profilés acier galvanisé composée de rails hauts et bas fixés sur structure. Rails simples ou doubles suivant type de gaine à réaliser.
 - parement en plaques de plâtre cartonnées. Les plaques sont vissées du même côté de l'ossature métallique ou vissées de part et d'autre de l'ossature métallique. Fixation par vis. Pose sur film polyane dans les pièces humides. Le traitement des joints de plaques sera exécuté à l'aide de bandes plâtrées au mastic spécial, prescrit par le fabricant avec ratissage de finition.
 - isolation acoustique par panneaux semi-rigides de laine minérale.
 - cornière de protection à peindre pour tous les angles saillants.
 - renforts en fonte d'aluminium insérés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, barres de relevage, mains courantes, supports TV, mobiliers prévus suspendus... Chaque lot communiquera ses besoins à l'Entreprise.
- Mise en oeuvre conforme au DTU 25-41, aux Avis Techniques et aux prescriptions du fabricant.

0.2.2.1.3 1 Gaine technique 72/48

- Parement : 1 BA13 haute dureté sur chaque face, prêt à peindre,
- Ossature : suivant hauteur sous dalle,
- Isolation : 50mm laine minérale,
- Performance au feu : EI60,
- Performance acoustique : RA = 39 dB.

Nota : l'entreprise pourra varier le type de gaine (système Placopan, Gainéo ou carreaux de plâtre) tout en conservant les performances et caractéristiques techniques des gaines décrites ci-dessus.

Localisation :

Ensemble des gaines techniques ne traversant pas de chambres, ni salle de bain ((pour descentes EU/EV, EP, gaines de ventilation...), suivant plans architecte et technique.

0.2.2.1.3 2 Gaine technique 84/48

- Parement : 1 BA13 standard + 1 BA13 haute dureté sur la face extérieure et 1 BA13 haute dureté sur la face intérieure, parements prêts à peindre,
- Ossature : suivant hauteur sous dalle,
- Isolation : 50mm laine minérale,
- Performance au feu : EI60,
- Performance acoustique : RA = 42 dB.

Nota : l'entreprise pourra varier le type de gaine (système Placopan, Gainéo ou carreaux de plâtre) tout en conservant les performances et caractéristiques techniques des gaines décrites ci-dessus.

Localisation :

...Suite de "0.2.2.1.3 2 Gaine technique 84/48..."

Ensemble des gaines techniques des chambres (pour descentes EU/EV, EP, gaines de ventilation...), suivant plans architecte et technique.

0.2.2.1.3 3 Gaine technique CF2h

- Parement : 2 BA13 Placoflam sur la face extérieure,
- Ossature : suivant hauteur sous dalle,
- Isolation : 50mm laine minérale,
- Performance au feu : EI120,
- Performance acoustique : RA = 35 dB.

Nota : l'entreprise pourra varier le type de gaine (système Placopan, Gainéo ou carreaux de plâtre) tout en conservant les performances et caractéristiques techniques des gaines décrites ci-dessus.

Localisation :

Gaine technique dans la cuisine au R-1 pour passage des conduits de fumées de la chaufferie, suivant plans architecte.

0.2.2.1.3 4 Calfeutrement horizontal de trémie

Calfeutrement de trémie de gaine technique pour respect de la réglementation acoustique et du degré coupe-feu en traversée de plancher.

Localisation :

Pour les gaines décrites précédemment.

0.2.2.1.3 5 Soffite

- Parement : 2 BA13 standards sur la face extérieure,
- Ossature : fourrures Stil F530 ou profilés Placostil Prim 100,
- Isolation : 50mm laine minérale,
- Performance au feu : EI60,
- Performance acoustique : RA = 35 dB.

Localisation :

Dévoisement des canalisations et gaines techniques en plafonds, suivant plans architecte et techniques.

0.2.2.2 Cloisons préfabriquées

0.2.2.2.1 Cloisons vitrées bord à bord

Cloisons préfabriquées composites à parements en applique vitrées jusqu'au faux-plafond et imposte pleine en plénum. Les surfaces de cloisonnement sont rigoureusement planes et sans saillies afin de permettre un nettoyage aisé et d'éviter les accumulations de poussières ou le développement bactérien.

Panneau plein = deux panneaux mélaminés, isolation phonique par incorporation de laine minérale.

Les panneaux reposent :

- au sol sur une lisse réglable en hauteur, permettant d'absorber les différences usuelles de niveau. Cette lisse est légèrement en retrait par rapport au pied de cloison afin de permettre la remontée en arrondi du revêtement de sol sur environ 100 mm.
- en partie haute sur une lisse avec couvre-joints.

Les jonctions entre panneaux, châssis, huisseries, sont réalisées bord à bord collé.

Ossature en aluminium extrudé laqué, fixation invisible par clips sur les tranches.

Joint phonique étanche entre panneaux et contre parois, compris tous profils périphériques de finition et joint silicone pour joints finis affleurants.

Toutes sujétions de mise en oeuvre de l'ensemble, accessoires, finition, réglages, etc.

0.2.2.2.1 1 Cloison vitrée

Ensemble comprenant des panneaux fixes vitrés toute hauteur jusqu'au faux-plafond et plein en plénum, suivant détails architecte.

- Performance acoustique : Rw = 30 dB minimum.
- Vitrage feuilleté : Stadip Protect 44.2 de classe 2B2 suivant la norme EN 12600.
- Teintes : des montants au choix de l'Architecte suivant nuancier du fabricant et nuancier RAL.

...Suite de "0.2.2.2.1 1 Cloison vitrée..."

Nota :

- l'entreprise prévoira la mise en oeuvre d'une barrière phonique en faux-plafond.
- l'entreprise prévoira toutes sujétions d'adaptation de la cloison au droit de la cave à vins (entre restaurant et bar lounge).

Localisation :

Cloison de la salle de Fitness au RdC et cloison entre le restaurant et le Bar/lounge, suivant plans architecte.

0.2.2.2.1 2 Adhésif sablé

Fourniture et pose d'un film adhésif translucide d'aspect dit sablé dégradé sur les vitrages de la cloison.
Forfait comprenant toutes découpes, dessins, etc., suivant détails de l'architecte.

Localisation :

Pour la cloison décrite à l'article précédent.

0.2.2.2.1 3 Porte vitrée avec imposte

- Ossature (huisserie et vantail) : aluminium anodisé
- Dimensions : 93 x (200 + 70) cm haut,
- Vitrage : trempé de 12mm,
- Performance acoustique : $R_w + C > \text{ou} = 30 \text{ dB}$,
- Garniture : béquille double sur rosace.
- Serrure : monopoint, profil européen de sûreté sur organigramme,
- Teintes : au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : salle de fitness.

0.2.2.2.1 4 Porte vitrée toute hauteur - issue de secours

- Ossature (huisserie et vantail) : aluminium anodisé
- Dimensions : 103 x 238 cm haut (hauteur sous faux-plafond),
- Vitrage : trempé de 12mm,
- Serrure : gâche électrique asservie au SSI. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Ventouses électromagnétiques fixées sur la partie haute de la porte et sur le mur, asservie ouverte au SSI, compris bouton de décondamnation déporté. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Garniture : bâton de maréchal droit aux deux faces suivant détails architecte, ferme-porte.
- Teintes : au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : entre le bar et le restaurant.

0.2.2.2.1 5 Porte vitrée coulissante

Ensemble pour porte coulissante en applique comprenant :

- un rail haut en aluminium coulissant sur galets nylon assurant un déplacement silencieux de l'ensemble avec bandeau d'habillage en bois,
 - des chariots à roulettes en résine montées sur roulement aiguille,
 - joints et toutes pièces de calfeutrement, butées d'arrêt fin de course, etc.,
 - vantail coulissant vitré avec cadre aluminium anodisé et vitrage trempé 12mm,
 - manoeuvre par 2 boutons (1 sur chaque face).
 - une plinthe en aluminium pour habiller le rail,
- Toutes sujétions de mise en oeuvre, réglage, usinage, accessoires, etc...

Caractéristiques techniques de la porte :

- Dimensions : 93 x 238 cm haut (hauteur sous faux-plafond),
- Serrure 1 point avec gâche à crochet, verrouillage par demi-cylindre européen de sécurité sur organigramme (côté restaurant).

Marque : MALERBA ou équivalent

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte entre le restaurant et le bar lounge.

0.2.2.2.2 Cloison mobile coulissante

Panneaux indépendants suspendus par chariots à roulements à billes, coulissants dans un rail supérieur (sans guidage au sol) constitués de :

- Rail : profilé aluminium laqué blanc à double lèvres de roulement, intégré dans le faux-plafond, y compris mise en place de barrières phoniques. Le rail est maintenu par tige filetée et plaque de suspension avec étrier.
- Chariot : 2 double galets en polyamide auto-lubrifiant à double sens de rotation pour un déplacement souple et silencieux sans frottement,
- Panneau constitué :
 - . d'un cadre auto-porteur en profilés aluminium anodisé naturel avec montants verticaux et traverses horizontales invisibles
 - . d'un mécanisme permettant le verrouillage des traverses mobiles hautes et basses par 1/3 de tour à l'aide d'une clé de manoeuvre
 - . d'un parement constitué de deux plaques d'agglomérés haute densité de 16/18 mm d'épaisseur, classement au feu M1
 - . d'un remplissage à la laine de roche haute densité, classement au feu M0
 - . d'un revêtement au choix.
- Rangements : chaque cloison comporte un à deux rangements suivant plans, constitués en panneaux d'agglomérés avec placage toutes faces dito parements des cloisons mobiles, équipés de portes à deux vantaux. L'ensemble permet d'assurer l'affaiblissement acoustique et le degré de réaction au feu requis en continuité des cloisons mobiles déployées. Toutes sujétions de fixation, réglage, etc.

0.2.2.2.2 1 Mur mobile monodirectionnel

- Epaisseur : 126 mm.
- Affaiblissement acoustique : $R_w \geq 54$ dB.
- Réaction au feu : M1.
- Poids moyen : 50 kg/m².
- Revêtement : placage bois Noyer de fil vernis mat selon échantillon, sur validation du Maître d'Oeuvre.

Nota :

- L'entreprise se mettra en relation avec l'architecte d'intérieur pour caler sa prestation avec la réalisation des faux-plafonds.
- Compris rangements avec portes.

*Marque : ODDICINI ou équivalent,
Modèle : Max Parete HSP.*

Localisation :

Salles de réunion, de séminaires et meeting rooms au RdC, suivant plans architecte.

0.2.2.3 Ouvrages de finition - Parement

0.2.2.3 1 Plus-value pour parement hydrofuge standard

Remplacement de la plaque de plâtre standard ou haute dureté par une plaque résistante à l'humidité.

Nota : dans le cas de plaques doubles, les deux plaques de chaque face seront hydrofuges.

*Marque : PLACOPLATRE ou équivalent.
Produit : Placo Impact Marine.*

Localisation :

Doublement sur ossature, cloisons et gaines des locaux humides (salles de bain des chambres, douches des vestiaires...).

0.2.2.3 2 Huisserie de porte

Pose des huisseries de portes dans les cloisonnements et gaines décrits précédemment ainsi que dans les cloison mixtes : chaque montant doit être solidarisé à l'ossature par quatre points de fixation dont un est obligatoirement situé en pied.

Fourniture et livraison à la charge du lot Menuiserie intérieure ou Métallerie (compris lots de l'Architecte d'Intérieur).

Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect des performances thermiques, acoustiques et coupe-feu des parois.

Compris finition joint acrylique soigné suivant nécessité.

Localisation :

Ensemble des blocs portes, châssis, trappes...

0.2.3 Coffres - Ouvrages divers

0.2.3 1 Habillage de conduits de désenfumage

Mise en oeuvre d'une plaque de plâtre haute dureté de type BA13 Placodur vissées sur une ossature intermédiaire comprise au présent article avec incorporation de 75 mm de laine minérale.

Façon de joints entre plaques par bande et enduit spécial finition prête à peindre, suivant instructions des fabricants.

Mise en oeuvre conforme au DTU 25.41 et aux prescriptions du fabricant.

Performance acoustique de l'ensemble : $R_w + C = 50$ dB minimum (avec Promatect L500 de 30mm d'épaisseur).

Localisation :

Habillage des conduits de désenfumage, suivant plans architecte et technique.

0.2.3 2 Coffre CF 1/2h

Habillage des bâtis supports de wc suspendu dûs au lot Plomberie par une plaque de plâtre hydrofuge de type BA25 vissées, compris façon de tablette.

Façon de joints entre plaques de plâtre parfaitement jointives par bande et enduit spécial pour un parement prêt à peindre, suivant les instructions du fabricant.

Pose sur semelle PVC, renforts d'angles et tous accessoires compris.

Hauteur : 1m environ.

Localisation :

WC suspendus dans les sanitaires du personnel au R-1, suivant plans architecte.

0.2.4 Plafond

Les plafonds décrits dans le présent CCTP sont :

- ceux répertoriés dans le tableau de parachèvement,
- les plafonds sous charpente bois de "l'ancienne maison".

Tous les autres faux-plafonds sont décrits au lot 07c - Faux-plafonds.

0.2.4.1 Régulateur de vapeur

Régulateur de vapeur agrafé ou cloué sur les montants de la charpente avec recouvrement des lés (chevauchement minimum de 10cm) et mise en place d'un adhésif adapté pour assurer l'étanchéité à l'air en particulier au niveau des raccordements avec les murs, plafonds, baies, pénétrations... Pour rappel, deux tests d'étanchéité intermédiaires et un test final de conformité seront réalisés par un organisme indépendant agréé pour les logements RT 2012.

Perméance du frein vapeur ≤ 0.005 g/m².h.mmHg.

Matériaux utilisés :

- films polyéthylène conformes d'épaisseur $e \geq 100$ um ;
- films polypropylène d'épaisseur $e \geq 100$ um ou tout autre matériau de qualité équivalente.

Toutes sujétions pour étanchéité parfaite, y compris au niveau des points singuliers : jonction des lés, mur/plafond, angles, raccordement avec baies, pénétrations...

0.2.4.1 1 Pare-vapeur

Fourniture et pose suivant DTU.

La valeur de perméabilité à atteindre est de 1.70m³/h/m² pour l'ensemble du bâtiment = valeur par défaut (pas de test d'étanchéité prévu).

Localisation :

Combles de "l'ancienne maison", suivant plans et détails architecte.

0.2.4.2 Isolation

0.2.4.2 1 Isolation des combles - 300 mm

Fourniture et pose d'une isolation en laine de verre en deux couches croisées pour isolation des combles, rampants et lucarnes.

...Suite de "0.2.4.2 1 Isolation des combles - 300 mm..."

L'isolant bénéficiera d'un certificat ACERMI, dont l'entrepreneur devra fournir le justificatif.

Présence d'un pare-vapeur en kraft sur la face inférieure de la 1ère couche d'isolant.

- Epaisseur de l'isolant : 140 +160 mm,
- Conductivité thermique : $\lambda = 0.035 \text{ W/m.K}$,
- Réaction au feu : Euroclasse F.

- *Marque : KNAUF, URSA, ISOVER ou équivalent.*

Localisation :

- *toiture de "l'ancienne maison", compris lucarnes, au R+4 et R+5,*
- *terrasson zinc à l'angle nord-est du bâtiment au R+4,*
- *terrasson zinc à l'angle sud-ouest du bâtiment au R+5, suivant plans architecte.*

0.2.4.2 2 Isolation acoustique en plénum - 100 mm

Fourniture et pose d'une isolation en laine de verre dans l'épaisseur du plénum pour traitement de l'acoustique.

L'isolant bénéficiera d'un certificat ACERMI, dont l'entrepreneur devra fournir le justificatif.

- Epaisseur de l'isolant : 100 mm,
- Conductivité thermique : $\lambda = 0.035 \text{ W/m.K}$,
- Réaction au feu : Euroclasse F.

- *Marque : KNAUF, URSA, ISOVER ou équivalent.*

Localisation :

- *R-1 : bureaux LOG 14 et LOG 17,*
- *RDC : sous-face de l'escalier de la mezzanine, de l'escalier principal et plafonds des bureaux de l'espace Accueil/Lobby, suivant plans architecte.*

0.2.4.3 Plafond non démontable en plaque de plâtre

Plafond compris réalisation de jouées éventuelles constitué de :

- 1 ossature métallique réalisée à partir de profilés et de suspentes F530 de type Placostil ou équivalent. La distance entre les profilés (entraxe) dépend de l'épaisseur et de la nature des plaques utilisées ainsi que de leur sens de pose. Les dispositifs de suspension doivent reprendre les charges d'exploitation et les charges d'isolation.

- 1 ou plusieurs plaques de plâtre classées M1. Les plaques seront vissées sur ossatures par vis auto-taraudeuses, le traitement des joints de plaques sera exécuté à l'aide de bandes plâtrées au mastic spécial, prescrit par le fabricant avec ratissage de finition.

Les degrés coupe-feu seront fonction de l'épaisseur ou du nombre de plaques suivant les prescriptions des fabricants.

Les joints de dilatation ou de fractionnement doivent être matérialisés.

Façon de joints entre panneaux par bande et enduit spécial, poncé, finition prête à peindre.

Mise en place des renforts nécessaires à l'installation d'appareillages électriques (éclairage, chauffage, ventilation, etc.) et réservations pour passage de gaines ou autres.

Mise aux normes conforme au DTU 25.41, aux Avis Techniques et aux prescriptions du fabricant.

0.2.4.3 1 Plafond sous charpente bois

Faux-plafonds avec montage PRF comprenant fourrures et entretoises constitués de 2 plaques de plâtre résistantes au feu de type BA13 Placoflam.

- Performance au feu : R60.

Localisation :

Habillage des charpentes bois (plafonds droits, sous rampants et lucarnes, compris jouées et piedroits), suivant plans et détails architecte pour :

- *toiture de "l'ancienne maison" au R+4 et R+5,*
- *terrasson zinc à l'angle nord-est du bâtiment au R+4,*
- *terrasson zinc à l'angle sud-ouest du bâtiment au R+5.*
- *toiture zinc en limite de propriété au dernier niveau.*

0.2.4.3 2 Plafond CF 1h sous escalier béton

Habillage de sous-face d'escalier par deux plaques de plâtre ordinaire de type BA13, compris ossature.

Performance au feu : CF 1h.

Localisation :

- *RDC : sous-face de l'escalier de la mezzanine dans la partie dégagement service et sous-face de l'escalier principal dans la partie*

...Suite de "0.2.4.3 2 Plafond CF 1h sous escalier béton..."
bagagerie, suivant plans architecte.

0.2.4.4 Plafond démontable en plaque de plâtre

Faux-plafond démontable sur ossature acier laqué et suspentes avec panneaux en plaque de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur. Le poids propre du matériau doit maintenir celui-ci en place en cas de surpression momentanée ou permanente des locaux. Ossatures métalliques porteuses avec suspentes en tige filetée munie de pinces de fixation, lisse, crantée ou feuillard. Ces suspentes doivent être rigides et réglables. Tous types de suspentes pour fixation sur la charpente ou le gros-oeuvre, ou bien, suivant hauteur, sur ossature complémentaire acier galvanisé nécessaire comprise dans le présent article.

Profils secondaires avec système de fixation maintenant un écartement déterminé, l'ensemble devant former une résille modulée en fonction du format des panneaux.

Les suspentes, l'ossature et les profils secondaires doivent avoir subi, avant pose, un traitement de protection soit par galvanisation, soit par électro-zingage.

Entretoises, cornières de rives et toutes sujétions d'adaptation en fonction des modules de plafonds et de la périmétrie de locaux. Stabilité au feu de l'ensemble y compris les recouvrements de plénum (300 m²).

Renforts à prévoir pour les tous les luminaires encastrés et appareillages divers.

Fourniture et mise en oeuvre d'un papier acoustique en face arrière et d'un matelas en laine minérale de 75mm d'épaisseur environ.

Compris réalisation d'entourage de poutres, de retombées de plafond ou parties biaisées, de réservation pour passages divers, de décrochements, pour la pose des luminaires, fixations et finitions, découpes des panneaux et/ou des profilés d'ossature, joues en contreplaqué sur fourrures au droit des changement de hauteur sous faux-plafond, au droit des trémies (éclairage zénithal, mezzanine, etc...).

Mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant et DTU 58.1 et DTU 25.41, normes NF EN 13964, etc. Le Procès-Verbal du faux-plafond sera à communiquer au bureau de contrôle.

Toutes sujétions de mise en oeuvre, échafaudages toutes hauteurs, accessoires, découpes, finition, protection et nettoyage des locaux et mobilier, etc...

0.2.4.4 1 Dalles plâtre perforées 600 x 600

- Mode de pose : T15 (ossature semi-apparente),
- Epaisseur des dalles : 13 mm,
- Dimensions des dalles : 600 x 600 mm,
- Coefficient d'absorption acoustique : $\alpha_w = 0.70$,
- Classement au feu : A2-s1, d0 (selon EN 13501-1),
- Résistance à l'humidité : 90 % RH,
- Aspect : lisse et blanc.

Marque : PLACOPLATRE ou équivalent,

Type : Gyptone Line 4.

Localisation :

Suivant tableau de parachèvement.

0.2.4.5 Plafond démontable en fibres minérales

Faux-plafond démontable sur ossature acier laqué et suspentes. Panneaux en laine de roche, charges minérales et liants organiques. Le poids propre du matériau doit maintenir celui-ci en place en cas de surpression momentanée ou permanente des locaux.

Ossatures métalliques porteuses avec suspentes en tige filetée munie de pinces de fixation, lisse, crantée ou feuillard. Ces suspentes doivent être rigides et réglables. Tous types de suspentes pour fixation sur la charpente ou le gros-oeuvre, ou bien, suivant hauteur, sur ossature complémentaire acier galvanisé nécessaire comprise dans le présent article.

Profils secondaires avec système de fixation maintenant un écartement déterminé, l'ensemble devant former une résille modulée en fonction du format des panneaux.

Les suspentes, l'ossature et les profils secondaires doivent avoir subi, avant pose, un traitement de protection soit par galvanisation, soit par électro-zingage.

Entretoises, cornières de rives et toutes sujétions d'adaptation en fonction des modules de plafonds et de la périmétrie de locaux. Stabilité au feu de l'ensemble y compris les recouvrements de plénum (300 m²).

Renforts à prévoir pour les tous les luminaires encastrés et appareillages divers.

Compris réalisation d'entourage de poutres, de retombées de plafond ou parties biaisées, de réservation pour passages divers, de décrochements, pour la pose des luminaires, fixations et finitions, découpes des panneaux et/ou des profilés

d'ossature, joues en contreplaqué sur fourrures au droit des changement de hauteur sous faux-plafond, au droit des trémies (éclairage zénithal, mezzanine, etc...).

Mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant et DTU 58.1, normes NF EN 13964, etc. Le Procès-Verbal du faux-plafond sera à communiquer au bureau de contrôle.

Toutes sujétions de mise en oeuvre, échafaudages toutes hauteurs, accessoires, découpes, finition, protection et nettoyage des locaux et mobilier, etc...

0.2.4.5 1 Dalles acoustiques 600x600

- Mode de pose : Board T24,
- Epaisseur des dalles : 15 mm,
- Dimensions des dalles : 600 x 600 mm,
- Coefficient d'absorption acoustique : $\alpha_w = 0.90$,
- Classement au feu : A2-s1, d0 (selon EN 13501-1),
- Résistance à l'humidité : 95 % RH,
- Réflexion lumineuse : 87 %,
- Aspect : lisse et blanc.

Marque : *ARMSTRONG ou équivalent,*

Type : *Optima.*

Localisation :

Suivant tableau de parachèvement.

0.2.4.5 2 Dalles lavable 600x600

Lavage possible à haute pression grâce à des clips de fixation des dalles sur l'ossature.

- Mode de pose : Board T24,
- Epaisseur des dalles : 18 mm,
- Dimensions des dalles : 600 x 600 mm,
- Coefficient d'absorption acoustique : $\alpha_w = 0.95$,
- Classement au feu : A2-s1, d0 (selon EN 13501-1),
- Classement propreté bactériologique : ISO 5,
- Résistance à l'humidité : 95 % RH,
- Réflexion lumineuse : 82 %,
- Aspect : lisse et blanc.

Marque : *ARMSTRONG ou équivalent,*

Type : *Parafon Hygien.*

Localisation :

Suivant tableau de parachèvement.

0.2.4.6 Ouvrages divers

0.2.4.6 1 Soffite - CF1h

Réalisation de soffites, en plaques de plâtre à face cartonnée lisses, sur ossature métallique, ou collée suivant localisation.

- Ossatures métalliques et raidisseurs si nécessaire
- Plaques de plâtre cartonnées constituées :
 - . d'une partie verticale assurant la fermeture du plénum
 - . d'une partie horizontale en partie basse assurant la sous face des soffites
- Isolation thermique par 45mm de laine minérale minimum,
- Finitions au lot peinture
- Epaisseur : 18 mm
- Réaction au feu : A2-s1-d0
- Les travaux comprendront toutes les sujétions particulières :
 - . de cornières d'angles
 - . de traitement des joints, angles et cueillies
 - . et toutes sujétions de parfaite finition, découpes, etc.

...Suite de "0.2.4.6 1 Soffite - CF1h..."

- Dimensions variables suivant indications en plans, détails et coupes de l'Architecte.

Y compris toutes coupes, découpes, fourniture et pose d'ossatures intermédiaires pour plafonds avec hauteur de plénum importante, pose, réglage, tous détails et sujétions de mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant et avis techniques.

Localisation :

Dévoisement des réseaux EU-EV et EP en plafonds à tous les niveaux, suivant plans plomberie.

0.2.4.7 Parement

0.2.4.7 1 Plus-value pour parement hydrofuge

Remplacement de la plaque de plâtre ordinaire par une plaque résistante à l'humidité.

Marque : PLACOPLATRE ou équivalent.

Produit : Placomarine.

Localisation :

Plafonds en plaques de plâtre des salles de bain des chambres décrites précédemment.

0.2.5 Ecran de cantonnement

0.2.5 1 Ecran de cantonnement en verre

Fourniture et pose d'un écran de cantonnement en verre clair Stadip Protect, ayant subi un traitement thermique spécifique, mis en œuvre contre retombée de poutre BA.

Ossature : cadre une tranche formant "pince verre" avec dispositif de fixation des verres par pincement, y compris boulonnage acier inoxydable pour fixation au support BA.

Hauteur de l'écran : 50cm environ.

Longueur totale de l'écran : 316 cm environ, suivant plans architecte.

Nombre d'écran : suivant longueur maximale admise par le PV de l'entreprise.

Propriétés d'écran de cantonnement des fumées pendant 30 minutes (DH30).

Classement aux heurts selon EN 12600 : 1C1.

Localisation :

Entre le hall et le bar au RdC suivant plans architecte.

0.2.6 Conduits de désenfumage/ventilation

Conduits verticaux et horizontaux constitués de caissons en panneaux de vermiculité exfoliée de type Glasroc FV500 de chez PLACO, assemblés bout à bout, sans décalage de joint et assemblés par vissage ou agrafage.

Les chants sont préalablement enduits de colle afin d'assurer l'étanchéité du conduit et les joints horizontaux entre chaque caisson seront traités par la mise en place d'un couvre-joint collé et vissé.

Un système de reprise de charge est réalisé par la mise en œuvre d'une cornière ou d'un talon.

Reconstitution du degré coupe-feu de l'élément traversé suivant indications du fabricant.

Dans le cas de conduit horizontal, le conduit repose sur une ossature fixée au plancher support, compris isolation du supportage si nécessaire.

Le produit bénéficiera d'un PV à transmettre au Bureau de Contrôle.

0.2.6 1 Conduit de désenfumage vertical

Conduits et trainasses horizontaux compris :

- Toutes sections confondues, suivant indications des lots techniques.

- Performance au feu : EI 60.

Nota :

- L'entreprise prévoira la pose des précadres des grilles de désenfumage (fourniture au lot CVC).

- L'entreprise prévoira toutes les sujétions d'adaptation du conduit au droit du raccordement l'édicule d'amenée d'air en toiture.

- L'entreprise prévoira toutes les sujétions d'adaptation du conduit pour "logement" de l'extracteur de désenfumage en tête de gaine, compris système de supportage.

- Le conduit sera habillé par une plaque de plâtre avec isolation acoustique (prestation décrite à un autre article) lorsque celui-ci

...Suite de "0.2.6 1 Conduit de désenfumage vertical..."
est situé dans une chambre.

Localisation :

Amenée d'air pour ventilation mécanique du parking au R-1 à côté de la cage d'escalier à l'air libre sur la rue du Donjon,
Désenfumage des circulations du R+1 au R+6, suivant plans architecte.

0.2.6 2 Conduits horizontaux pour gaines

Conduits et trainasses horizontaux compris :

- Toutes sections confondues, suivant indications des lots techniques.
- Performance au feu : EI 120.

Compris réservations et poses des précadres des grilles de ventilation fournies par le lot Métallerie.

Nota : la gaine gaz et le raccord ZAG seront ventilés.

Localisation :

Amenée du gaz jusqu'au local ECS, raccord ZAG et encoffrement des gaines de ventilation au droit des places de stationnement, suivant plans CV.

0.2.6 3 Conduits verticaux pour gaines

Conduits et trainasses verticaux compris :

- Toutes sections confondues, suivant indications des lots techniques.
- Performance au feu : EI 120.

Localisation :

Encoffrement des conduits de fumées de la chaufferie dans la gaine principale, suivant plans architecte et technique.

0.2.6 4 Conduits pour ventilation naturelle

Conduits et trainasses horizontaux pour ventilation naturelle des locaux :

- Toutes sections confondues, suivant indications des lots techniques.
- Performance au feu : EI 60.

Compris réservations et poses des précadres des grilles de ventilation fournies par le lot Métallerie.

Compris toutes sujétions d'adaptation du conduit aux grilles de ventilation.

Localisation :

Trainasses pour VH des locaux CTA, ECS et Eau au R-2, suivant plans architecte.

1 MENUISERIES INTERIEURES

1.1 GENERALITES MENUISERIES INTERIEURES

1.1 1 Normes et réglemets

Les caractéristiques des ouvrages et matériaux, les conditions de mise en oeuvre devront être conformes à tous les réglemets en vigueur à la date d'exécution des travaux et en particulier aux documents cités ci-après qui bien que non reproduits sont réputés parfaitement connus de l'entrepreneur.

Il s'agit entre autres des :

- Toutes Règles en vigueur pour le dimensionnement des ouvrages,
- Normes AFNOR et des DTU,
- Les Avis Techniques du C.S.T.B. relatifs aux produits, matériaux et procédés non décrits aux DTU.
- L'ensemble de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du B.T.P.
- L'ensemble des documents relatifs aux règles de l'art en vigueur.
- normes acoustiques,
- Les règles d'isolation thermique,
- Normes NF

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables dont notamment les suivants :

DTU

DTU 36.1 : Menuiserie en bois : NF P 23-201

DTU 39 : Vitrerie : NF P 78-201-1

...Suite de "1.1 1 Normes et réglemets..."

Normes

Préservation des bois

NF EN 351-2 : Préservation - Traitement préventif - Directives

NF EN 351-1 : Traitement préventif - Attestation

NF EN 335-2 : Définition des classes - Spécifications minimales de préservation à titre préventif

Panneaux de particules et de fibres

NF B 54-100 : Définition - Classification

NF B 54-110 : Caractéristiques dimensionnelles

NF B 54-111 : Usage en milieu sec - Spécifications

NF B 54-112 : Usage présentant des risques d'exposition à l'humidité - Spécifications

NF B 54-113 : À surfaces mélaminées - Spécifications

NF EN 309 : Définition et classification

NF EN 316 : Définition - Classification et symboles

Menuiseries en bois

NF B 53-510

Bois de menuiserie - Nature et qualité

NF B 52-001-4 : Règles d'utilisation du bois dans les constructions

NF P 23-101 : Terminologie

NF EN 942 : Classification de la qualité esthétique et définition des caractéristiques du bois dans les produits de menuiserie massive

Portes

NF P 01-005 : Dimensions des portes à vantaux battants

FD P 20-310 : Guide pour les performances de résistance à l'effraction des blocs-portes

NF P 20-311 : Spécifications techniques de résistance à l'effraction

XP P 20-315 : Performances des portes et blocs-portes

XP P 20-320 : Définition des performances associées aux rôles

NF P 20-511 : Mesurage des défauts de planéité générale des vantaux

NF P 50-512 : Mesurage des dimensions et des défauts d'équerrage des vantaux

NF P 20-514 : Comportement des vantaux placés entre 2 climats différents

NF P 20-520 : Mesurage des défauts de planéité locale des vantaux

NF P 23-300 : Dimensions des vantaux de portes intérieures

NF P 23-301 : Blocs-portes palières - Caractéristiques générales

NF P 23-302 : Portes planes intérieures - Caractéristiques générales

NF P 23-303 : Portes planes intérieures de communication - Spécifications

NF P 23-304 : Portes planes intérieures palières - Spécifications

NF P 23-501 : Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu - 1/4 d'heure

NF P 23-502 : Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu - 1/2 heure

Articles de ferrage - Quincaillerie

NF P 26-101 / 301 / 314 / 315 / 409 / 412 / 414 / 428 / 431 et 432 : Serrures de bâtiment - Dispositifs anti-panique

NF P 26-313 / 405 / 410 et 411 : Béquilles et accessoires

NF P 26-306 : Paumelles

NF P 26-102 / 103 / 303 et XP P 26-429 : Crémones - Crémones multipoints - Crémones verrous

NF P 26-316 : Ferme-porte à freins - Spécifications

NF P 26-401 : Pattes à scellement

NF P 26-402 : Équerres

NF P 26-403 : Verrou à entailler et à gâche plate

NF P 26-304 / 309 et 312 : Articles de quincaillerie

NF P 26-315 : Dispositifs antipanique

Protection contre la corrosion des ferrures et autres éléments accessoires en métal ferreux

NF A 36-321 et NF A 91-121 : Galvanisation par immersion dans le zinc fondu, selon classes de galvanisation

NF EN 22063 : Revêtements métalliques et inorganiques - Projection thermique zinc -Aluminium et alliages

NF A 91-201 : Métallisation par projection d'une couche de zinc et toutes les normes énumérées aux différents DTU concernés, et plus particulièrement à l'Annexe 6 du DTU 36.1

Garde-corps

NF P 01-012 : Règles de sécurité relatives aux dimensions des garde-corps

NF P 01-013 : Essais des garde-corps - Méthodes et critères

...Suite de "1.1 1 Normes et réglemets..."

1.1 2 Mise en oeuvre

Approvisionnement et stockage

Le déchargement et la manutention des divers éléments de menuiserie devront s'effectuer dans les meilleures conditions pour éviter :

- Toute déformation permanente qui nuirait au bon fonctionnement des parties mobiles,
- Toute dégradation affectant la résistance à la corrosion du matériau et l'aspect des ouvrages.

Le stockage devra se faire dans des locaux à l'abri des intempéries et suffisamment ventilés, pour éviter l'altération des bois. Ces derniers auront reçu préalablement une couche d'impression en atelier par le lot peinture sur toutes les faces. De même les profilés métalliques seront protégés de façon durable contre la corrosion, avant la pose.

Traçage

Le tracé des cloisons (plâtrerie) devra être exécuté et les locaux mis à disposition dégagés de tous matériaux et gravois.

Avant pose des ensembles bloc-portes, huisserie, châssis ... le menuisier sera tenu d'effectuer le tracé au sol.

Toutes les portes seront repérées avec leurs huisseries ou bâtis (repères ineffaçable) de façon à replacer chaque battant dans l'huisserie ou bâti pour lequel il a été ajusté.

Pose

La pose des ouvrages ne pourra être entreprise que lorsque les travaux seront suffisamment avancés et les lieux d'intervention protégés contre les eaux pour éviter les risques de déplacement et de déformation des éléments mis en oeuvre.

Les angles des huisseries et bâtis bois seront protégés contre les chocs éventuels par des liteaux ou baguettes, mis en place au moment de la pose de chaque élément.

Les huisseries seront posées par le présent lot au fur et à mesure de l'avancement des cloisons. Le présent lot doit la fourniture, l'ajustage, les pièces de maintien d'équerrage en temps utile pour permettre un avancement conforme du chantier.

Aplomb

Tous les ouvrages seront posés d'aplomb et de niveau, quelle que soit la forme, des sols, murs et plafonds.

Pour les ouvrages dont les portes seront posées avant l'exécution des revêtements de sols, une reprise de celles-ci sera effectuée en fin de chantier, pour ajustage en fonction des niveaux finis.

Dans le cas de murs hors d'aplomb, les crémaillères seront calées de façon à conserver le même écartement sur toute la hauteur des placards. Les panneaux démontables, en contreplaqué, seront fixés avec des vis à cuvettes.

Prototypes et échantillons

L'entrepreneur du présent lot devra fournir les échantillons des éléments de quincaillerie, de matériel et de matériaux qui lui seront demandés pour examen, et éventuellement pour confirmation des performances et de l'aspect par les Maîtres d'oeuvre, d'ouvrage, ou le Bureau de Contrôle.

Ces prototypes seront demandés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Tolérances de pose des menuiseries

L'entreprise devra avant exécution de ses travaux, vérifier soigneusement les cotes portées aux dessins et CCTP et s'assurer de leur concordance.

Elle sera responsable de toutes les erreurs non signalées, ainsi que des conséquences de toutes natures qu'elles entraîneraient.

L'écart maximal entre la position réelle de chacun des axes de la menuiserie et celle de chacun des axes théoriques des baies ne devra pas dépasser 1 cm.

La tolérance de pose des menuiseries intérieures devra être conforme aux prescriptions du D.T.U.

Tolérances de pose des huisseries

Les défauts de rectitude et d'aplomb des poteaux d'huisserie ou bâtis, tant sur le plan de la porte ou de l'élément de fermeture, que sur les plans verticaux perpendiculaires, ne doivent pas entraîner un écart de + 2 mm sous réserve que le parallélisme des poteaux en tous points soit respecté à 2 mm près sur tous les plans.

Les défauts de rectitude et de niveau de la traverse ne doivent pas excéder 2 mm pour le premier mètre et, sous un maximum de 4 mm, 1 mm par mètre supplémentaire.

Tolérances de jeu des ouvrants

L'entreprise devra, à ses frais, donner aux ouvrages de menuiserie les jeux, retouches, manipulations nécessaires à un parfait fonctionnement durant toute la période de garantie si besoin est, et notamment après l'exécution des peintures.

Durant la période de garantie, tous les éléments de quincaillerie reconnus défectueux seront remplacés par ses soins et à ses frais.

Quelle que soit la position d'ouverture, le jeu admissible sous les portes intérieures planes ou menuisées devra être compris entre 5 et 10 mm par rapport au sol fini. En tout état de causes, pour les portes à performances acoustiques renforcées, ce jeu sera strictement limité aux cotes fixées par le fabricant de sorte que le joint bas remplisse totalement sa fonction dans l'isolement phonique de l'ouvrage.

Les travaux de menuiserie bois seront ceux énumérés dans les D.T.U.

Les caractéristiques des matières constitutives seront celles indiquées dans le D.T.U. 36.1 et devront être conformes aux dispositions

...Suite de "1.1 2 Mise en oeuvre..."

prévues dans les Norme françaises, tant en ce qui concerne les matériaux que leur protection (voir D.T.U.).

Les ensembles fabriqués (types, dimensions, tolérances, modes d'assemblage etc.) devront être conformes aux Normes françaises et aux prescriptions du D.T.U.

Les produits devront également répondre aux prescriptions techniques de la marque NF-CTB.

Les produits, en fonction de leur destination, devront être conformes aux exigences réglementaires de comportement au feu, d'isolation acoustique, d'isolation thermique de résistances à l'effraction.

Ces portes devront être conformes aux prescriptions techniques correspondant au certificat de qualité CTB.

Calfeutrement

Toutes dispositions seront prises par l'entreprise pour assurer la jonction des menuiseries avec l'ossature.

A cet effet, les indications nécessaires seront demandées aux entreprises des lots concernés pour que les menuiseries s'adaptent parfaitement aux ouvrages qui les reçoivent.

1.1 3 Prescriptions techniques

Qualité des matériaux

Bois massif

Ils seront conformes aux prescriptions des normes NF, et seront soumis à un traitement de préservation selon leur traitement.

Tous les bois destinés à rester apparents seront soigneusement rabotés.

Aucune dissimulation de défaut par emploi de "pâte" à bois ne sera admise.

Panneaux de particules

Ils devront provenir d'une fabrication sous label NF CTBH et devront présenter une bonne aptitude au placage.

Normes européennes NF EN 309 et EN 312

Les panneaux mélaminés seront de première qualité et choisis dans une gamme possédant des bandes de placage de chant et des stratifiés coordonnés qui sera soumise à l'approbation du maître d'oeuvre.

Les stratifiés seront de première qualité et devront rester protégés jusqu'au nettoyage final avant réception. Tout panneau de particules recevant un placage le sera sur ces deux faces.

Les quincailleries et organes de fixations seront traités contre la corrosion et seront non apparents.

Panneaux contreplaqués

Ils devront bénéficier d'un label NF CTBX.

Normes européennes NF 314-1 et 2

Panneaux de fibres

Normes européennes NF EN 316 et EN 622-1

Qualité des ouvrages

Huisseries et bâti-bois

Les parements visibles seront affleurés et poncés, les rives seront droites et sans épaufrures. Il est interdit de dissimuler les défauts d'assemblage ou ceux du bois, notamment au moyen de cales ou de mastic.

Les vis et clous de fixation seront enfoncés pour permettre le rebouchage par le peintre. Les parties démontables seront maintenues par des vis à cuvette.

Portes intérieures

Elles seront conformes aux spécifications des normes NF.

Elles devront répondre au degré d'isolement au feu ultérieurement précisé au chapitre Description des ouvrages ou requis par le bureau de contrôle.

Les procès-verbaux d'isolement au feu devront être fournis par l'entrepreneur ainsi que les attestations de pose correspondant.

HABILLAGES - COUVRE-JOINTS

Les prestations à la charge du présent lot comprendront implicitement la fourniture et la pose de tous habillages et couvre-joints nécessaires pour réaliser une présentation et un aspect parfaits en finition, travaux neufs comme réhabilitation.

Ces éléments seront toujours de mêmes nature et aspect que les menuiseries au droit desquelles ils sont disposés.

PROTECTION DES OUVRAGES ACCESSOIRES MÉTALLIQUES

Selon spécifications ci-après, au présent document, les éléments accessoires, renforts, etc. en métal ferreux seront traités contre la corrosion, selon le cas par :

- peinture antirouille en résines époxy plus poudre de zinc épaisseur 40 microns après décapage degré de soin : 2.5

- métallisation au zinc, épaisseur 40 microns après décapage au jet de corindon, répondant à la norme NF A 91-201

L'entrepreneur du présent lot aura à prendre contact en temps voulu à ce sujet avec l'entrepreneur de peinture.

Dans le cas où aucune couche préparatoire n'est à appliquer sur les menuiseries en atelier par le présent lot, celui-ci devra néanmoins appliquer une couche de protection sur toutes les parties d'ouvrages non accessibles après coup.

Toutes les pièces de ferrage et articles de quincaillerie, sauf ceux en métal traité ou métal non oxydable, devront être livrés par le présent lot, munis d'une couche primaire de protection contre la corrosion.

...Suite de "1.1 3 Prescriptions techniques..."

Fers et aciers

Les aciers employés, le cas échéant, pour précadres, renforts ou autres, devront répondre aux normes les concernant.

Ferrages - Serrures - Quincaillerie

Les articles de ferrage et de quincaillerie devront répondre aux normes les concernant, cette conformité aux normes devra être matérialisée par la marque NF - SNFQ poinçonnée par le fabricant.

Les serrures devront répondre aux normes visées ci avant, et porter la marque NF - SNFQ - 1 ou A 2 P Serrures.

PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA VITRERIE

Obligations de l'entrepreneur :

L'entrepreneur est contractuellement réputé avoir, avant la remise de son offre, contrôlé la conformité aux documents techniques contractuels visés ci avant, des ouvrages prescrits ci-après au présent CCTP.

Dans le cas où apparaîtrait un manque de conformité, il incombera à l'entrepreneur de le rectifier, étant bien spécifié que le montant de son offre devra correspondre à des ouvrages totalement conformes aux prescriptions des documents techniques contractuels applicables au présent lot, visés ci avant.

Règles générales de mise en oeuvre :

Il est rappelé ici l'obligation de calage des vitrages. Les calages d'assise, périphériques et latéraux devront répondre aux spécifications des documents techniques.

Les dispositions complémentaires particulières à certains types de vitrages tels que vitrages isolants thermiques et vitrages feuilletés seront celles définies aux articles correspondants des documents techniques.

Prescriptions diverses :

L'entrepreneur du présent lot restera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception. Une dérogation à cette prescription pourra toutefois être apportée après accord du maître d'oeuvre pour porter au compte prorata les frais de remplacement des vitrages brisés, dont le responsable n'aura pu être déterminé.

En fin de travaux, l'entrepreneur du présent lot devra nettoyer parfaitement tous ses vitrages aux deux faces.

Mise en oeuvre des vitrages :

La mise en oeuvre des vitrages et des parclozes devra être effectuée dans les conditions définies par les documents techniques suivants :

- DTU 39 vitrerie - miroiterie ;
- norme NF P 23-305.

ACCESSOIRES DE MANOEUVRE - CLÉS - COMBINAISONS

Accessoires de manoeuvre :

L'entrepreneur du présent lot aura à livrer au maître d'ouvrage toutes les clés et accessoires de manoeuvre nécessaires pour l'utilisation normale des menuiseries, notamment :

- les clés pour les serrures
- les clés à carré pour les batteuses et autres
- etc.

Nombre de clés à fournir pour toutes les serrures : il sera, sauf spécifications contraires ci-après, à fournir 3 clés. L'entrepreneur du présent lot restera responsable de toutes ces clés jusqu'à la réception des travaux.

Combinaisons de serrures :

C'est l'entrepreneur du présent lot qui aura à sa charge la mise au point de la combinaison de serrures.

Dans ce but, cet entrepreneur établira un organigramme en temps voulu avec le maître d'ouvrage. L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge de coordonner avec les entrepreneurs des autres lots concernés les commandes des serrures et cylindres devant entrer dans la combinaison de serrures.

1.1 4 Protection des ouvrages finis

Tous les ouvrages du présent lot qui sont susceptibles d'être dégradés ou détériorés, devront être protégés jusqu'à la réception.

Cette protection pourra être constituée par des bandes adhésives, par un film plastique, par un vernis ou par tout autre moyen efficace.

Pour la réception, cette protection devra être complètement et soigneusement enlevée par le présent lot.

Tous les angles vifs et arêtes des ouvrages en bois tels que huisseries, bâtis, etc. devront être protégés pendant la durée du chantier par des baguettes ou autres procédés efficaces.

1.1 5 Nettoyage de mise en service

Les nettoyages de mise en service pour la réception des ouvrages du présent lot seront aux frais du présent lot.

...Suite de "1.1 5 Nettoyage de mise en service..."

Pour la réception, l'entrepreneur aura à effectuer :

- le nettoyage aux 2 faces de toutes ses menuiseries et accessoires
- le nettoyage et lavage parfait aux 2 faces des vitrages de toutes ses menuiseries
- l'enlèvement de tous les déchets en provenance de ces nettoyages.

Ces nettoyages devront faire disparaître toutes les traces, projections et taches de plâtre, de mortier, de peinture, etc. tous les résidus des films de protection, etc.

1.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE MENUISERIES INTERIEURES

1.2 1 Chambre témoin

L'entreprise prévoit la réalisation d'une chambre témoin (chambre 110), suivant le planning marché.

L'entreprise du présent lot devra donc prévoir dans son offre, la réalisation complète de cette chambre, compris finitions suivant demandes de l'architecte d'intérieur.

1.2.1 Blocs-portes

Les portes décrites dans le présent CCTP sont celles répertoriées dans le tableau de nomenclature.

Ne font pas partie du descriptif :

- les portes des chambres (portes palières, salles de bain et portes des chambres communicantes) = à la charge du Maître d'Oeuvre d'Intérieur - Lot 07d - Menuiseries intérieures,
- les portes donnant sur l'extérieur = à la charge du lot Métallerie - Lot 06a - Métallerie - Serrurerie,
- la porte d'accès aux groupes froids de la cuisine = à la charge du Cuisiniste - Lot 14 - Cloisons isothermes - Equipements de cuisine,
- les portes dans les cloisons Dagard = à la charge du Cuisiniste - lot 14 - Cloisons isothermes - Equipements de cuisine,
- la porte de recoupement du bar = à la charge du lot Métallerie - Lot 06a - Métallerie - Serrurerie,
- les portes du Hammam et du Spa = à la charge du Maître d'Oeuvre SPA - Lot 15 - Equipements Spa.

1.2.1 1 Performances acoustiques

L'entreprise veillera à respecter les préconisations de mise en oeuvre détaillées dans le rapport acoustique d' ACOUSTIBEL joint au présent dossier.

1.2.1 2 Description de base

Les équipements des portes intérieures (serrures, cylindres, garnitures, etc.) seront choisis dans les marques et modèles ci-dessous ou équivalent et certifiés NF - SNFQ.

Prestation complète comprenant la mise en oeuvre, fixation et réglage de tous organes de fermetures, plaques, béquilles ou boutons, etc. Ensembles complets.

Bloc Porte

Marque : JELDWEN, MALERBA, HUET ou équivalent.

Serrurerie

Marque : BRICARD ou équivalent.

Garniture des portes du sous-sol

Ensemble solidarisé en laiton avec ressorts de rappel, testé selon le grade 3 de la norme EN 1906.

Béquille sur rosace dito porte avec serrure électronique avec commande radio (prestation décrite aux articles suivants)..

Fixation invisible des plaques par clippage ou vis traversante.

Marque : BRICARD, HOPPE ou équivalent,

Garniture des portes de la cuisine

Ensemble solidarisé en inox 304.L de qualité alimentaire avec ressorts de rappel, testé selon le grade 3 de la norme EN 1906.

Béquille avec insert inox sur plaque renforcée.

Fixation invisible des plaques par clippage ou vis traversante.

Marque : BRICARD, HOPPE ou équivalent,

Ferme porte

Ferme porte de type anti-vandale , de force 3 à bras glissière à à-coup final, adapté à la taille et au poids des vantaux, ainsi qu'aux besoins

...Suite de "1.2.1 2 Description de base..."

coupe-feu.

Pour les portes deux vantaux de communication placés dans les parois résistantes au feu du local ou séparatives des volumes accessibles au public, le ferme-porte sera avec sélecteur de fermeture.

Conforme à la norme EN 1154.

Marque : GEZE, ABLOY, ou équivalent.

Crémone pompier

Crémone en applique à levier et comprenant tringles, coffres, etc...

Marque : BRICARD ou équivalent.

Contrôle d'accès par serrure électronique par radio - Portes du sous-sol

Système de type VingCard Signature RFID de chez ASSA ABLOY comprenant :

- serrure électronique autonome avec technologie RFID,
- système répertorié pour usage sur portes coupe-feu,
- corps de serrure à mortaise haute sécurité, version EURO : axe = 65mm et têtère = 24mm,
- poignée en laiton avec palier autolubrifié de type Straight sur rosace,
- lecteur RFID noir intégré dans la porte,
- gâche en acier à 3 points avec mécanisme antifriction,
- pêne dormant en acier trempé avec engagement complet d'environ 25mm,
- fonction antipanique : le pêne dormant et la gâche sont automatiquement rétractés par la poignée intérieure pour une sortie facile en cas d'urgence,
- conforme ADA (clients avec des handicaps physiques),
- mémoire de serrure RAM FLASH reprogrammable, adaptable et évolutive,
- alimentation par piles 3AA (fourniture comprise au présent lot),
- possibilité de l'option cylindre mécanique d'urgence.

La pose du lecteur RFID se fera dans la réservation prévue dans la porte (toutes sujétions de découpe comprises au présent lot). Cette intervention ne devra pas dégrader la performance de la porte : thermique, acoustique et coupe-feu.

La fourniture et installation des badges, encodage, logiciels, etc. sont à la charge du lot Electricité.

Contrôle d'accès par serrure électronique par radio - Portes du RdC

Système de type VingCard Essence RFID de chez ASSA ABLOY comprenant :

- serrure électronique autonome avec technologie RFID,
- système répertorié pour usage sur portes coupe-feu,
- corps de serrure à mortaise haute sécurité, version EURO : axe = 65mm et têtère = 24mm,
- poignée en laiton avec palier autolubrifié de type Straight sur rosace,
- lecteur RFID intégré dans la porte,
- gâche en acier à 3 points avec mécanisme antifriction,
- pêne dormant en acier trempé avec engagement complet d'environ 25mm,
- fonction antipanique : le pêne dormant et la gâche sont automatiquement rétractés par la poignée intérieure pour une sortie facile en cas d'urgence,
- conforme ADA (clients avec des handicaps physiques),
- mémoire de serrure RAM FLASH reprogrammable, adaptable et évolutive,
- alimentation par piles 3AA (fourniture comprise au présent lot),
- possibilité de l'option cylindre mécanique d'urgence.

La pose du lecteur RFID se fera dans la réservation prévue dans la porte (toutes sujétions de découpe comprises au présent lot). Cette intervention ne devra pas dégrader la performance de la porte : thermique, acoustique et coupe-feu.

La fourniture et installation des badges, encodage, logiciels, etc. sont à la charge du lot Electricité.

1.2.1.1 Bloc-porte de distribution

1.2.1.1.1 Bloc-porte isotherme

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois exotique ou résineux prépeint feuillure avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air sur 3 côtés, et pattes à scellement,
- vantail avec cadre bois exotique ou résineux et âme pleine avec raidisseur intégré d'épaisseur 40mm, joint intumescent en traverse haute et joint balai en partie basse,
- ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 en acier inoxydable,
- carter de protection en tôle emboutie pour l'empennage,
- habillage de l' huisserie par chambranle en bois massif comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en

tableaux et voissures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées.

Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails architecte.

- garniture et finitions : suivant descriptif des articles,

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus. Le bloc porte sera maintenu pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état. Les entailles et mortaises nécessitées par la pose des organes de fermeture doivent être réalisées au plus juste pour altérer le moins possible la résistance, la durabilité et l'étanchéité des menuiseries. Les réglages, ajustement et autres contraintes seront les dispositions des fabricants et des D.T.U.

Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Toutes sujétions de mise en oeuvre, protection, réglage, etc...

1.2.1.1.1 1 BP 1 vantail isolé CF 1/2h sans condamnation

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Coefficient thermique $U_d < \text{ou} = 1.70 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm + isolation de 120+13,
- Serrure : Universel, bec-de-cane monopoint à mortaiser sans condamnation,
- Garniture : béquille double sur rosace, ferme-porte,
- Habillage côté sas : chambranle finition à peindre dito vantail, prenant en compte l'épaisseur de l'isolant.
- Finition huisserie côté parking et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : 2ème porte du sas d'accès à la circulation logistique.

1.2.1.1.1 2 BP 1 vantail isolé CF 1/2h sans condamnation

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Coefficient thermique $U_d < \text{ou} = 1.70 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm + isolation de 120+13,
- Serrure : Universel, bec-de-cane monopoint à mortaiser sans condamnation,
- Garniture : béquille double sur rosace, ferme-porte à coulisse,
- Habillage côté ascenseur : chambranle finition stratifiée dito vantail, prenant en compte l'épaisseur de l'isolant.
- Finition huisserie côté sas : à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-1 : 2ème porte du sas d'accès aux ascenseurs publics.

1.2.1.1.1 3 BP tiercé isolé CF 1/2h avec contrôle d'accès radio

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Coefficient thermique $U_d < \text{ou} = 1.70 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 20 cm + isolation de 120+13,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY + cylindre d'ouverture d'urgence.
- Garniture : béquille double sur rosace, ferme-porte,
- Habillage côté lingerie : chambranle finition à peindre dito vantail, prenant en compte l'épaisseur de l'isolant.
- Finition huisserie côté circulation et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-1 : porte de la lingerie propre et de la lingerie sale.

1.2.1.1.1 4 BP tiercé isolé avec condamnation

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré pare-flamme : E30,
- Coefficient thermique $U_d < \text{ou} = 1.70 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 et 20 cm + isolation de 120+13,
- Serrure : monopoint, profil européen de sureté sur organigramme,

...Suite de "1.2.1.1.1 4 BP tiercé isolé avec condamnation..."

- Garniture : béquille double sur rosace, ferme-porte, crémone pompier.
- Habillage côté circulation : chambranle finition à peindre dito vantail, prenant en compte l'épaisseur de l'isolant.
- Finition huisserie côté dégagement monte-charge et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : porte entre le dégagement monte charge et la circulation logistique.
- R-1 : porte entre le dégagement monte-charge et la circulation logistique.

1.2.1.1.1 5 BP tiercé isolé CF 1/2h avec contrôle d'accès filaire

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Coefficient thermique $U_d < \text{ou} = 1.70 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 20 cm + isolation de 120+13,
- Serrure : 2 ventouses électromagnétiques 250 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant. Contreplaques sur ouvrant montées sur silentbloc sans vis de fixation. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par vidéophone + lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Garniture : poignée d'ouverture de type pavé aluminium aux deux faces, ferme-porte.
- Habillage côté sas : chambranle finition à peindre dito vantail, prenant en compte l'épaisseur de l'isolant.
- Finition huisserie côté parking et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-1 : porte entre le parking et le sas livraison.

1.2.1.1.2 Bloc-porte plein

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois résineux prépeint avec joint d'étanchéité à l'air sur 3 côtés, et pattes à scellement,
- vantail avec cadre bois résineux et âme pleine d'épaisseur 40mm, joint balai en partie basse,
- ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 en acier inoxydable,
- carter de protection en tôle emboutie pour l'empennage,
- suivant descriptif des articles, possibilité d'un habillage de l' huisserie par chambranle en bois massif comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en tableaux et voussures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées. Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails architecte.

- garniture et finitions : suivant descriptif des articles,

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus. Le bloc porte sera maintenu pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état. Les entailles et mortaises nécessitées par la pose des organes de fermeture doivent être réalisées au plus juste pour altérer le moins possible la résistance, la durabilité et l'étanchéité des menuiseries. Les réglages, ajustement et autres contraintes seront les dispositions des fabricants et des D.T.U.

Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...

Toutes sujétions de mise en oeuvre, protection, réglage, etc...

1.2.1.1.2 1 BP 1 vantail prépeint avec contrôle d'accès radio

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 20cm d'épaisseur.
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY.
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition huisserie et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-1 : porte du bureau LOG 17 et des vestiaires H & F.

1.2.1.1.2 2 BP 1 vantail prépeint à verrou

- Dimensions : 83 ou 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,

...Suite de "1.2.1.1.2 2 BP 1 vantail prépeint à verrou..."

- Mise en oeuvre dans voile béton de 20cm ou dans cloison de distribution 98/48,
- Serrure : Universel, bec-de-cane à condamnation par verrou avec voyant d'occupation (décondamnable depuis l'extérieur),
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Equipement : barre de tirage intérieure permettant de refermer la porte pour le sanitaire PMR.
- Finition huisserie et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-1 : porte des sanitaires personnel.

1.2.1.1.2 3 BP 1 vantail stratifié à verrou

- Dimensions : 83 ou 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans cloisons de type Placostyl 72/48 ou équivalent,
- Serrure : Universel, bec-de-cane à condamnation par verrou avec voyant d'occupation (décondamnable depuis l'extérieur),
- Garniture : béquille double sur rosace, barre de tirage intérieure permettant de refermer la porte dans les locaux PMR,
- Habillage huisserie : chambranle et contre chambranle finition stratifiée dito vantail,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte des wc des sanitaires publics et portes des cabines et sanitaire des vestiaires de l'espace Fitness/Spa/Hammam.

1.2.1.1.2 4 BP 1 vantail strat. sans contrôle d'accès radio

- Dimensions : 83 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 18 cm d'épaisseur,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Essence de chez ASSA ABLOY.
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Habillage huisserie côté restaurant : chambranle finition stratifiée dito vantail,
- Finition huisserie côté vestiaire : prépeint, à peindre au lot Peinture.
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : vestiaires du restaurant.

1.2.1.1.2 5 BP 1 vantail strat. sans condamnation

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans cloison de distribution de type 98/48,
- Serrure : Universel, bec-de-cane monopoint à mortaiser sans condamnation,
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition huisserie : prépeint, à peindre au lot Peinture.
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : placard SSI dans le bureau 2.

1.2.1.1.2 6 BP 1 vantail stratifié avec condamnation

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans cloison de distribution de type Placostil 72/48,
- Serrure : monopoint, profil européen de sureté sur organigramme,
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition huisserie : prépeint, à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : vestiaires de l'espace Fitness/Spa/Hammam.

1.2.1.1.3 Bloc-porte acoustique

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois exotique ou résineux prépeint avec joint d'étanchéité acoustique sur 3 côtés et pattes à scellement (prévoir un joint intumescent en cas de performance au feu du bloc porte),
 - vantail avec cadre en bois exotique ou résineux et âme pleine de 40mm,
 - joints balai en partie basse,
 - ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130 en acier inoxydable,
 - carter de protection en tôle emboutie pour l'empennage,
 - garniture et finitions : suivant descriptif des articles,
Procès Verbal à transmettre au bureau de contrôle.
- Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.1.3 1 BP 1 vantail strat. acoustique avec condamnation

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans cloison de distribution de type Placostil 120/70,
- Performance acoustique : $Rw+C \geq 38$ dB.
- Serrure : monopoint, profil européen de sureté sur organigramme,
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Equipement : joint balai à double lèvre sous le vantail,
- Finition huisserie : prépeint, à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Marque : HUET ou équivalent,
Référence : Club 39.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :
- RDC : porte entre le bureau 1 et 2 de l'accueil/Lobby.

1.2.1.1.4 Bloc-porte milieux humides

Bloc-porte insensible à l'eau de type Thalasso de chez HUET ou équivalent, constitué de :

- huisserie PVC blanc teinté dans la masse avec ébrasement clipsé et butées adhésives,
- vantail avec cadre bois exotique rouge avec profil arrondi côté rotation, 2 parements fibres de bois durs, âme pleine multicouches à densité variable, d'épaisseur 40mm, à chants droits, poids de 23 kg/m²,
- ferrage par 4 paumelles de 140 en acier inox pour chaque vantail,
- garniture et finitions : suivant descriptif des articles,

La pose s'effectuera de façon rigoureuse aux emplacements prévus. Le bloc porte sera maintenu pour qu'il ne subisse aucun déplacement ou déformation lors d'intervention d'autres corps d'état. Les entailles et mortaises nécessitées par la pose des organes de fermeture doivent être réalisées au plus juste pour altérer le moins possible la résistance, la durabilité et l'étanchéité des menuiseries. Les réglages, ajustement et autres contraintes seront les dispositions des fabricants et des D.T.U.

Mise en place des organes métalliques et ferrures de rotation tels que des gonds, paumelles, pentures, pivots, etc...
Toutes sujétions de mise en oeuvre, protection, réglage, etc...

1.2.1.1.4 1 BP 1 vantail stratifié avec verrou

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans cloisons type Placostyl 98/48 ou équivalent,
- Serrure : Universel, bec-de-cane à condamnation par verrou avec voyant d'occupation (décondamnable depuis l'extérieur),
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition vantail : placage 2 faces stratifiées 30/10ème au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :
- R-1 : douches des vestiaires H et F.

1.2.1.2 Bloc-porte feu

1.2.1.2.1 Bloc porte PF 1/2h

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois exotique ou résineux prépeint avec joint intumescent sur 3 côtés et pattes à scellement,
 - vantail avec cadre bois résineux, 2 parements fibres de bois dures, âme pleine multicouches à densité variables, d'épaisseur 40mm, à chants droits, poids de 22 kg/m²,
 - ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 par vantail en acier inoxydable,
 - ferme-porte à coulisse (cf. généralités),
 - carter de protection en tôle emboutie pour l'empennage,
 - habillage de l'huisserie par chambranle en bois massif comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en tableaux et voussures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées. Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails architecte.
 - garniture et finitions : suivant descriptif des articles,
- Procès Verbal à transmettre au bureau de contrôle ou conformité à la norme NF P 23-502.
Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.2.1 1 BP 1 vantail stratifié avec condamnation - PF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré pare-flamme : E30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,
- Serrure : monopoint, profil européen de sureté sur organigramme,
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Habillage huisserie : chambranle et contre chambranle, finition stratifiée dito vantail,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Nota : la porte de l'escalier sera sans condamnation.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : portes d'accès aux sanitaires publics H & F.
- R+6 : porte de l'escalier principal.

1.2.1.2.1 2 BP tiercé stratifié sans condamnation - PF 1/2h

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré pare-flamme : E30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,
- Serrure : Universel, bec-de-cane monopoint à mortaiser sans condamnation,
- Garniture : béquille double sur rosace, crémone pompier,
- Habillage huisserie : chambranle et contre chambranle, finition stratifiée dito vantail,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Nota : la porte du RDC sera équipée d'une barre anti-panique côté intérieur.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC au R+5 : portes de l'escalier principal.

1.2.1.2.1 3 BP 2 vantaux stratifié avec contrôle d'accès filaire - PF 1/2h

- Dimensions : (93+93) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré pare-flamme : E30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,
- Serrure : 2 ventouses électromagnétiques 250 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant, asservies au SSI. Contreplaques sur ouvrant montées sur silentbloc sans vis de fixation. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.

...Suite de "1.2.1.2.1 3 BP 2 vantaux stratifié avec contrôle d'accès filai..."

- Ventouses électromagnétiques fixées sur la partie haute des châssis fixes pour porte asservie ouverte au SSI, compris bouton de décondamnation déporté. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Garniture : bâton de maréchal aux deux faces, suivant détails architecte d'intérieur,
- Habillage huisserie : chambranle et contre chambranle, finition stratifiée dito vantail,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : accès au restaurant.

1.2.1.2.2 Bloc-porte CF 1/2h

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois exotique ou résineux prépeint avec joint intumescent sur 3 côtés et pattes à scellement,
 - vantail avec cadre bois résineux, 2 parements fibres de bois durs, âme pleine multicouches à densité variables, d'épaisseur 40mm, à chants droits, poids de 22 kg/m²,
 - ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 par vantail en acier inoxydable,
 - ferme-porte à coulisse apte coupe-feu, thermoconstant (cf. généralités),
 - carter de protection en tôle emboutie pour l'empennage,
 - garniture et finitions : suivant descriptif des articles,
 - suivant descriptif des articles, possibilité d'un habillage de l'huisserie par chambranle en bois massif comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en tableaux et voussures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées. Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails architecte.
 - signalétique : panonceau réglementaire "Porte coupe-feu - Ne pas mettre d'obstacle à la fermeture".
- Procès Verbal à transmettre au bureau de contrôle. Pour les blocs-portes pare-flamme, s'il n'est pas fourni de justificatif, le bloc-porte devra être conforme à la norme NF P 23-502.
- Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.2.2 1 BP 1 vantail prépeint avec condamnation - CF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,
- Mise en oeuvre dans maçonnerie de 15cm d'épaisseur ou dans voile de 20cm d'épaisseur ou dans cloison 98/48,
- Serrure : monopoint, profil européen de sureté sur organigramme,
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition huisserie et vantail : prépeinte, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : local Eau.
- R-1 : local déchets jours et local entretien de la cuisine.

1.2.1.2.2 2 BP 1 vantail prépeint avec contrôle accès radio - CF 1/2h

- Dimensions : 93 ou 103 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 20cm d'épaisseur ou dans cloison de distribution de type 98/48,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY + cylindre d'ouverture d'urgence.
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition huisserie et vantail : prépeinte, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : stock. papeterie, stock. boissons, stockage OM, réserve, info et CTA.
- R-1 : local TGBT.
- RdC : local room service.

1.2.1.2.2 3 BP 1 vantail prépeint avec contrôle accès filaire - CF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,

...Suite de "1.2.1.2.2 3 BP 1 vantail prépeint avec contrôle accès filaire ..."

- Mise en oeuvre dans voile béton de 20cm d'épaisseur,
- Serrure : 2 ventouses électromagnétiques 250 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant. Contreplaques sur ouvrant montées sur silentbloc sans vis de fixation. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Garniture : poignée d'ouverture de type pavé aluminium aux deux faces,
- Finition huisserie et vantail : prépeinte, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : 1ère porte du sas logistique.

1.2.1.2.2 4 BP 1 vantail prépeint avec contrôle d'accès filaire - CF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 20 cm,
- Serrure : 2 ventouses électromagnétiques 250 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant. Contreplaques sur ouvrant montées sur silentbloc sans vis de fixation. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par vidéophone et lecteur de carte déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Garniture : poignée d'ouverture de type pavé aluminium aux deux faces,
- Finition huisserie et vantail : prépeinte, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : 1ère porte du sas 1 pour accès aux ascenseurs.
- R-1 : 1ère porte du sas 1 pour accès aux ascenseurs.

1.2.1.2.2 5 BP tiercé prépeint sans condamnation - CF 1/2h

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm ou dans une cloison de type 98/48,
- Serrure : Universel, bec-de-cane monopoint à mortaiser sans condamnation,
- Garniture : béquille double sur rosace, crémone pompier,
- Finition huisserie et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-1 : porte entre le sas livraison et le dégagement ascenseur de service et porte entre la circulation logistique/décartonnage et le dégagement ascenseur de service.

1.2.1.2.2 6 BP tiercé prépeint avec contrôle d'accès radio - CF 1/2h

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 20cm,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY + cylindre d'ouverture d'urgence.
- Garniture : béquille double sur rosace, crémone pompier,
- Finition huisserie et vantail : prépeinte, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : atelier Factotum.
- R-1 : accès cuisine.

1.2.1.2.2 7 BP 1 vantail stratifié avec contrôle d'accès radio - CF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,
- Mise en oeuvre dans cloison de type Placostil 120/78 ou équivalent,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY.
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition huisserie : prépeint, à peindre au lot Peinture.
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

...Suite de "1.2.1.2.2 7 BP 1 vantail stratifié avec contrôle d'accès radio..."

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : local informatique accessible depuis le bureau 2.

1.2.1.2.2 8 BP 1 vantail stratifié avec contrôle d'accès radio - CF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm ou dans cloison de type Placostyl 98/48 ou équivalent,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Essence de chez ASSA ABLOY.
- Garniture : béquille double sur rosace, champlat en bois exotique 40x10 à bords arrondis suivant détails architecte pour les portes dans voile béton,
- Habillage huisserie côté local accessible aux clients : chambranle finition stratifiée dito vantail,
- Finition huisserie côté local technique : prépeint, à peindre au lot Peinture.
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Nota :

- la serrure du bloc porte d'accès à la mezzanine du bar lounge sera équipée d'un contrôle d'accès aux deux faces.
- les paumelles des locaux rangement seront invisibles.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : portes du dégagement service, bagagerie, local rangement de la Meeting Room 2 et de la salle de séminaire 5.
- R+1 : portes de la mezzanine du bar lounge, du local technique et de la lingerie.
- R+2 au R+5 : porte de la lingerie.

1.2.1.2.2 9 BP 1 vantail stratifié sans condamnation - CF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,
- Serrure : Universel, bec-de-cane monopoint à mortaiser sans condamnation,
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Habillage côté ascenseur : chambranle finition stratifiée dito vantail.
- Finition huisserie côté sas : à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : 2ème porte du sas 1 pour accès aux ascenseurs.

1.2.1.2.2 BP 2 vantaux stratifiés avec contrôle d'accès radio - CF 1/2h

10

- Dimensions : (93+93) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,
- Mise en oeuvre dans cloison 98/48,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Essence de chez ASSA ABLOY.
- Garniture : béquille double sur rosace, crémone pompier.
- Finition huisserie : prépeint, à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié imitation bois 2 faces + chants.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte du local technique de la zone Fitness/Spa/Hammam.

1.2.1.2.3 Bloc-porte CF 1h

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois exotique ou résineux prépeint avec joint intumescent sur 3 côtés et pattes à scellement,
- vantail avec cadre bois exotique rouge, 2 parements fibres de bois durs, âme pleine multicouches à densité variables, d'épaisseur 51mm, à chants droits avec une contrefeuillure, poids de 37 kg/m²,
- ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 par vantail en acier inoxydable,
- ferme-porte à coulisse apte coupe-feu, thermoconstant (cf. généralités),

- carter de protection en tôle emboutie pour l'empennage,
 - garniture et finitions : suivant descriptif des articles,
 - signalétique : panneau réglementaire "Porte coupe-feu - Ne pas mettre d'obstacle à la fermeture".
- Procès Verbal à transmettre au bureau de contrôle. Pour les blocs-portes pare-flamme, s'il n'est pas fourni de justificatif, le bloc-porte devra être conforme à la norme NF P 23-502.
- Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.2.3 1 BP 1 vantail prépeint avec contrôle accès radio - CF 1h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 60,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 20cm d'épaisseur ou dans cloison de distribution de type 98/48,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY + cylindre d'ouverture d'urgence.
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Finition huisserie et vantail : prépeinte, à peindre au lot Peinture.

Nota : les portes des locaux rangement seront équipées d'une grille de ventilation en partie basse de 0.40 dm² = prestation comprise au présent article.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : archives et local rangement.
- R-1 : local rangement.

1.2.1.2.3 2 BP tiercé prépeint avec condamnation - CF 1h

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 60,
- Mise en oeuvre dans maçonnerie de 15cm d'épaisseur,
- Serrure : monopoint, profil européen de sûreté sur organigramme,
- Garniture : béquille simple sur rosace, crémone pompier, barre anti-panique intérieure.
- Finition huisserie et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : local ECS.
- R-1 : groupe électrogène.

1.2.1.2.3 3 BP tiercé prépeint avec contrôle d'accès radio - CF 1h

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 60,
- Mise en oeuvre dans maçonnerie de 15cm d'épaisseur,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY + cylindre d'ouverture d'urgence.
- Garniture : béquille double sur rosace, crémone pompier,
- Finition huisserie et vantail : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-1 : groupe électrogène.

1.2.1.2.3 4 BP 2 vtx prépeint contrôle accès radio - CF 1h

- Dimensions : (93+93) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 60,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 20 cm,
- Serrure : serrure électronique radio de type VingCard Signature de chez ASSA ABLOY + cylindre d'ouverture d'urgence.
- Garniture : béquille double sur rosace, crémone pompier,
- Finition huisserie et vantail : prépeinte, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R-2 : local CTA.

1.2.1.2.4 Bloc porte va et vient

Bloc-porte constitué de :

- huisserie en bois exotique ou européen, pattes à scellement et joint intumescent,
- vantail avec cadre bois exotique ou européen et âme pleine en panneau de particules agglomérées feu d'épaisseur 46 mm minimum, avec joint intumescent sur 3 côtés,
- ferrage par pivot encastré dans la traverse de l' huisserie (de type Groom GRL100 (EN 3 à 4) ou équivalent).
- joint double lèvre et anti-pince doigt,
- habillage par chambranle comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en tableaux et voussures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées. Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails architecte.
- finitions : suivant descriptif des articles.

Les huisseries devront être adaptées aux différentes épaisseurs de cloisons, l'entreprise devant prévoir les habillages nécessaires pour compenser la différence d'épaisseur (habillage dans le même bois que l' huisserie).

Procès Verbal à transmettre au bureau de contrôle.

Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.2.4 1 BP 2 vantaux stratifié va et vient avec condamnation

- Dimensions : (93+93) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,
- Fermeture : par targette verticale située côté office,
- Accessoire : oculus rectangulaire vitré (vitrage EI30) de dimensions 559 x 406mm environ avec pareclose inox affleurant sur les deux vantaux,
- Habillage côté circulation : chambranle finition stratifiée dito vantail.
- Finition huisserie côté office : à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte de l'office donnant sur la circulation.

1.2.1.2.4 2 BP 2 vantaux stratifié va et vient sans condamnation

- Dimensions : (93+93) x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30,
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,
- Accessoire : oculus rectangulaire vitré (vitrage EI30) de dimensions 559 x 406mm environ avec pareclose inox affleurant sur les deux vantaux,
- Habillage côté restaurant : chambranle finition stratifiée dito vantail.
- Finition huisserie côté office : à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte de l'office donnant sur le restaurant.

1.2.1.2.5 Bloc porte bois massif

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois massif avec joint intumescent sur 3 côtés et pattes à scellement,
- vantail en bois massif
- ferrage : pivot frein encastré dans la traverse haute,
- ferme-porte à coulisse apte coupe-feu, thermoconstant (cf. généralités),
- garniture et finitions : suivant descriptif des articles,
- suivant descriptif des articles, possibilité d'un habillage de l' huisserie par chambranle en bois massif comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en tableaux et voussures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées. Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails

architecte.

Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.2.5 1 BP bois 1 vantail sur pivot avec contrôle d'accès filaire

- Dimensions : 160 x 210 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré coupe-feu : EI 30, à faire valider par PV (essais à la charge de l'entreprise).
- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,
- Serrure : gâche électrique. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Garniture : bâton de maréchal droit en inox, toute hauteur, aux deux faces suivant détails architecte, champlat en bois massif 40x10 à bords arrondis suivant détails architecte,
- Essence : chêne.
- Finition : lasure (teinte dito stratifié des portes de distribution), 2 joints creux à prévoir aux deux faces, suivant détails architecte.

Nota : l'effort à l'ouverture de la porte devra être inférieur à 50 kN (réglementation PMR).

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte d'accès à la zone SPA.

1.2.1.3 Bloc-porte coulissant

1.2.1.3.1 Porte à galandage

Ensemble pour porte coulissante escamotable, comprenant :

- un caisson en acier galvanisé nervuré, équipé de rail aluminium en partie haute
- chariots à roulettes en résine montées sur roulements à aiguilles
- quincaillerie pour l'installation de la porte
- kit de finition permettant le démontage éventuel de la porte
- vantail usiné pour adaptation au système coulissant.

Toutes sujétions de mise en oeuvre, réglage, usinage, accessoires, etc.

1.2.1.3.1 1 BP 1 vantail coulissant stratifié sans condamnation

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,
- Garniture : poignée cuvette et tire-porte,
- Finition huisserie : à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Marque : SCRIGNO ou équivalent.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte de la salle de soin de l'espace Fitness/Spa/Hammam.

1.2.1.4 Bloc-porte DAS

Blocs-portes D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité). Dispositif de compartimentage, conforme à la norme AFNOR NF S 61-937 (arrêté du 21 juillet 1994), intégré dans un Système de Sécurité Incendie, de marque CROUZILLES ou équivalent, et constitué de :

- huisserie bois exotique prépeint avec joint intumescent sur 3 côtés et pattes à scellement,
- vantail vitré de 62 mm d'épaisseur avec cadre bois de 100 mm et verre Pyrobel 16 posé sous parclozes bois exotique,
- vantail plein de 56mm d'épaisseur
- joints intumescents posés en usine. Au plan de fermeture, arrondis avec joints intumescents et languettes caoutchouc,
- ferrage par 4 paumelles de 160 en acier inoxydable,
- asservissement intégré dans les glissières des ferme-portes encastrés,
- boîtier de connexion avec diode anti-retour,
- habillage de l'huisserie par chambranle en bois massif comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en

tableaux et voussures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées.

Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails architecte.

- garniture et finitions : suivant descriptif des articles,

Le Procès Verbal, portant sur l'ensemble du bloc porte et de ses équipements, est à transmettre au bureau de contrôle.

Raccordement entre portes et boîtiers au présent lot et raccordement des boîtiers à la charge du lot Electricité.

Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.4 1 BP 2 vantaux DAS - double action

- Dimensions : (93+93) x 204 cm ht, suivant plan architecte,

- Degré pare-flamme : EI30,

- Position d'attente : ouverte,

- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,

- Accessoires : oculus rectangulaire avec vitrage résistant au feu.

- Habillage huisserie : chambranle et contre-chambranle, finition stratifiée dito vantail.

- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : porte de recouvrement entre le dégagement ascenseurs et la circulation.

1.2.1.4 2 BP tiercé DAS - double action

- Dimensions : (93+53) x 204 cm ht, suivant plan architecte,

- Degré pare-flamme : EI30,

- Position d'attente : ouverte,

- Mise en oeuvre dans voile béton d'épaisseur 18 cm,

- Garniture : béquille double sur rosace, sur chaque vantail,

- Habillage huisserie : chambranle et contre-chambranle, finition stratifiée dito vantail.

- Finition vantail : stratifié 2 faces + chants, Print Legni News - Root 1390 - Code 425.

- Accessoires : oculus rectangulaire avec vitrage résistant au feu.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- R+1 à R+5 : porte de recouvrement entre le dégagement ascenseurs et la circulation.

1.2.1.5 Bloc-porte vitré

Bloc-porte constitué de :

- huisserie bois exotique prépeint avec joint intumescent sur 3 côtés et pattes à scellement,

- vantail de 62 mm d'épaisseur avec cadre bois de 100 mm et verre Pyrobelite 10 (pour porte PF 1/2h), verre Pyrobel 16 (pour porte CF 1/2h) et double vitrage 44.2 (pour porte sans performance au feu) posé sous parclozes bois exotique,

- joints intumescents posés en usine,

- ferrage par 3 ou 4 paumelles de 140 en acier inoxydable,

- carter de protection en tôle emboutie pour l'empennage,

- habillage de l'huisserie par chambranle en bois massif comprenant élément de recouvrement et retour d'habillage en tableaux et voussures, en bois massif, d'épaisseur variable, compris toutes sujétions de coupes et rainurage d'embranchement, assemblage à coupe d'onglet, angle avec joint creux, pose clouée et double encollage, pointes chassées et rebouchées. Parties droites en façade de 70mm de large et retours suivant détails architecte.

- garniture et finitions : suivant descriptif des articles,

Procès Verbal à transmettre au bureau de contrôle pour les blocs-portes coupe-feu. Pour les blocs-portes pare-flamme, s'il n'est pas fourni de justificatif, le bloc-porte devra être conforme à la norme NF P 23-502.

Toutes sujétions de mise en oeuvre pour respect du degré coupe-feu, scellement, calfeutrement, réglage, accessoires, etc...

1.2.1.5 1 BP 1 vantail vitré avec contrôle d'accès filaire - PF 1/2h

- Dimensions : 93 x 204 cm ht, suivant plan architecte,

- Degré pare-flamme : E30,

- Performance acoustique : $Rw+C \geq 30$ dB.

- Mise en oeuvre dans cloison de type Placostyl 120/70 ou équivalent,

- Serrure : gâche électrique. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.

...Suite de "1.2.1.5 1 BP 1 vantail vitré avec contrôle d'accès filaire -..."

- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Habillage huisserie : chambranle côté hall, finition stratifiée dito porte décrite précédemment.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : portes des bureaux 1 et 2.

1.2.1.5 2 BP 1 vantail vitré acoustique avec contrôle d'accès filaire

- Dimensions : 100 x 220 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 18cm d'épaisseur,
- Serrure : 2 ventouses électromagnétiques 250 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant. Contreplaques sur ouvrant montées sur silentbloc sans vis de fixation avec bandeau d'habillage. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Performance acoustique : $Rw+C \geq 32$ dB.
- Garniture : béquille double sur rosace,
- Habillage huisserie : chambranle et contre chambranle, finition à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : salle de séminaire 5.

1.2.1.5 3 Ensemble vitré avec BP 2 vantaux avec contrôle d'accès filaire - PF 1/2h

Ensemble menuisé PF 1/2h constitué d'une porte vitrée 2 vantaux encadrée par deux impostes latérales vitrées fixes intégrant un bandeau pour recevoir les ventouses.

- Dimensions totales : 370 x 220 cm ht environ
- Dimensions porte : (93+93) x 214 cm ht, suivant plan architecte,
- Degré pare-flamme : E30,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 18cm d'épaisseur,
- Ouverture à 180° (porte sur pivot), suivant détails architecte.
- Serrure : 2 ventouses électromagnétiques 250 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant, asservies au SSI. Contreplaques sur ouvrant montées sur silentbloc sans vis de fixation avec bandeau d'habillage. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge déporté = prestations à la charge du lot Electricité.
- Ventouses électromagnétiques fixées sur la partie haute des châssis fixes pour porte asservie ouverte au SSI, compris bouton de décondamnation déporté. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Garniture : bâton de maréchal aux deux faces, suivant détails architecte d'intérieur, champlat en bois exotique 40x10 à bords arrondis suivant détails architecte,
- Finition huisserie et cadre : prépeint, à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : accès à l'atrium.

1.2.1.5 4 Ensemble vitré avec BP 1 vtl acoustique - contrôle d'accès filaire

Ensemble menuisé constitué d'une porte vitrée 1 vantail avec une partie fixe vitrée et un poteau technique.

- Dimensions totales : compris entre 246 et 350 cm de large x 220 cm ht environ
- Dimensions porte : 100 x 220 cm ht, suivant plan architecte,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 18cm d'épaisseur,
- Serrure : 2 ventouses électromagnétiques 250 daN montées sur ressort et intégrées dans le dormant. Contreplaques sur ouvrant montées sur silentbloc sans vis de fixation avec bandeau d'habillage. Fourniture, pose et raccordement sur l'attente du lot Electricité compris au présent article.
- Décondamnation par bouton poussoir.
- Contrôle d'accès par lecteur de badge sur poteau technique = prestations à la charge du lot Electricité.
- Performance acoustique : $Rw+C \geq 32$ dB.
- Garniture : béquille double sur rosace, champlat en bois prépeint pour habillage de l'épaisseur du voile béton,
- Habillage huisserie : chambranle et contre chambranle, finition à peindre au lot Peinture.

Localisation :

...Suite de "1.2.1.5 4 Ensemble vitré avec BP 1 vtl acoustique - contrôle..."

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures :

- RDC : meeting room 1,2,3,4 et salle de réunion 2.

1.2.1.6 Accessoires pour portes

1.2.1.6 1 Oculus - pareclose bois

Plus-value sur porte pour fourniture et pose d'un oculus de diamètre 350 mm environ avec parecloses en bois à peindre. L'oculus devra permettre de conserver le degré pare-flamme/coupe-feu de la porte.

Localisation :

- RDC : centrale SSI dans le bureau 2, suivant nomenclature des menuiseries intérieures.

1.2.1.6 2 Ferme-porte

Plus-value sur la porte pour fourniture et pose d'un ferme porte de type anti-vandale , de force 3 à bras glissière à à-coup final, adapté à la taille et au poids des vantaux.

Localisation :

R-1 : portes des vestiaires H & F, suivant nomenclature des menuiseries intérieures.

1.2.1.6 3 Butoir de porte au sol

Butoir en élastomère fixé au sol .
Hauteur adaptée aux portes d'intérieur et d'extérieur.

Localisation :

Suivant nécessité et tableau de nomenclature des portes intérieures.

1.2.1.6 4 Butoir de porte au mur

Butoir en élastomère fixé au mur .
Profondeur : 75 mm.
Hauteur adaptée aux portes d'intérieur et d'extérieur.

Localisation :

Suivant nécessité et tableau de nomenclature des portes intérieures.

1.2.1.6 5 Organigramme des portes communes

Toutes les portes prévues à serrure à clé seront équipées de serrures de sûreté à cylindre susceptibles d'offrir toutes les variantes nécessaires à la conception d'un organigramme.

Celui-ci devra permettre au gestionnaire et au personnel d'accéder à tous les locaux autorisés, le nombre minimum de clé sera de 3.

Mise sur organigramme des portes extérieures et intérieures extérieures.

Fourniture des cylindres aux autres corps d'état pour mise en oeuvre par leur soins, en remplacement des cylindres de chantier (les articles des portes intérieures du présent lot comprennent déjà la pose et la fourniture des cylindres).

L'entreprise se rapprochera du Maître d'ouvrage pour l'établissement de l'organigramme (produit, nombre d'exemplaire, etc.).

Lot Métallerie :

- cadenas pour l'échelle d'accès en toitures terrasses depuis le lanterneau,
- cadenas pour accès à la cour anglaise de la cuisine,
- demi-cylindre avec bouton molleté pour la trappe d'accès à la citerne de récupération des eaux pluviales et le local technique au R-1.
- demi-cylindre avec bouton molleté pour la porte dans le mur acoustique.
- serrure molleté des portes d'accès aux sources sous le parking.

Lot Menuiseries extérieures :

- cylindre de sûreté à profil européen sur les portes du restaurant et du bar.

1.2.2 Protections murales et de portes

1.2.2.1 Protection des portes

Protection des portes au droit du béquillage et en pied de vantail, par plaque métallique ou PVC.
Fixation par collage et/ou vissage. Vis en acier inoxydable.
Primaire d'accrochage éventuel suivant support. Jonction des panneaux par joints.
Toutes sujétions de découpe et mise en oeuvre.

1.2.2.1 1 Plaque en Acrovyn

Fourniture et pose de plaques de protection en Acrovyn Color lisse de chez CS France ou équivalent.

Plaques antichocs, lisses, non poreuses, bactériostatiques et teintées dans la masse.

Pose collée aux deux faces du vantail et sur le chant, suivant préconisations du fabricant et enlèvement du film de protection avant la réception.

- Epaisseur : 2mm,

- Hauteur : 25 cm

- Classement de réaction au feu : B-s2,d0,

- Teinte : au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant (6 teintes différentes).

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures.

1.2.2.1 2 Plaque inox

Fourniture et pose de plaques de protection en inox brossé 304.L (qualité alimentaire) de type Plac'Inox de chez SPM ou équivalent.

Plaques résistantes aux chocs et à l'abrasion, présentant une surface lisse non poreuse.

Pose collée aux deux faces du vantail, suivant préconisations du fabricant et enlèvement du film de protection avant la réception.

- Epaisseur : 10/10e,

- Hauteur : depuis le bas jusqu'à la poignée.

Localisation :

Suivant nomenclature des menuiseries intérieures.

1.2.2.2 Protection des murs

1.2.2.2 1 Protection des angles

Fourniture et pose de protection d'angle à coller en Acrovyn Color sur une hauteur de 2m, compris primaire d'accrochage si nécessaire (suivant la nature du support).

Revêtement antichoc, finement grainé (anti-rayure), non poreux et teinté dans la masse.

- Classement de réaction au feu : B-s2, d0,

- Dimensions : 50 x 50 mm,

- Teinte : au choix dans la gamme proposée par le fabricant (30 différentes).

Toutes sujétions de découpe et mise en oeuvre.

Marque : CS FRANCE ou équivalent,

Produit : Aqua Areta 50.

Localisation :

R-2 : angles sortants du sas et de la circulation logistique,

R-1 : angles sortant de la circulation logistique et du dégagement ascenseur de service,

RdC : angles sortant du dégagement service et de la bagagerie, suivant plans architecte.

1.2.2.2 2 Plaque de protection murale

Fourniture et pose de protection murale à coller en Acrovyn Color sur une hauteur de 0.90m, compris primaire d'accrochage si nécessaire (suivant la nature du support).

Revêtement antichoc, finement grainé (anti-rayure), non poreux et teinté dans la masse.

- Classement de réaction au feu : B-s2, d0,

- Epaisseur : 1.5mm.

- Teinte : au choix dans la gamme proposée par le fabricant (40 différentes).

Toutes sujétions de découpe et mise en oeuvre.

Marque : CS FRANCE ou équivalent,

Produit : Acrovyn 4000 sans PVC.

...Suite de "1.2.2.2 2 Plaque de protection murale..."

Localisation :

Suivant tableau de parachèvement.

1.2.2.2 3 Pare-chocs

Fourniture et pose de protection murale alliant un profil aluminium filant et un amortisseur continu en Acrovyn Color, compris tous accessoires (embout, éclipse, etc.).

Revêtement antichoc, finement grainé (anti-rayure), non poreux et teinté dans la masse.

- Mode de fixation : à visser.
 - Classement de réaction au feu : B-s2, d0,
 - Hauteur du profil : 20 cm environ.
 - Hauteur de mise en oeuvre : 90cm à 1m du sol.
 - Teinte : au choix dans la gamme proposée par le fabricant (30 différentes).
- Toutes sujétions de découpe et mise en oeuvre.

Marque : CS FRANCE ou équivalent,

Produit : Aqua Lign 203.

Localisation :

R-1 : locaux lingerie propre et sale sur tous les murs, suivant plans architecte et tableau de parachèvement.

1.2.3 Châssis vitrés

Châssis vitrés bois insérés en cloison ou mur constitués de :

- montants verticaux et horizontaux en bois exotique à recouvrement sur cloison et/ou en applique sur voile béton, avec arêtes adoucies,

- vitrage monté sur parcloles et joints intumescents (en cas de performance au feu, produit verrier répondant aux exigences pare-flammes et coupe-feu demandées.

Procès-verbaux à fournir au bureau de contrôle.

Pour les châssis fixés au sol, le bâti aura une hauteur de 7 ou 10cm minimum (pour alignement avec les plinthes des locaux et circulations).

Toutes sujétions de finition, mise en oeuvre, compris tout profil de finition, poteaux pour les châssis d'angle...

1.2.3 1 Châssis simple vitrage STADIP - 150x140

Châssis fixe en bois exotique rouge.

- Dimensions : 150 x 140 cm environ (allège de 1m de haut), suivant plan architecte,
- Vitrage : stadip, classe 2B2 (suivant norme EN 12600) de type 22.1,
- Mise en oeuvre dans cloison de distribution de type Placostyl 98/48 ou équivalent,
- Finition : à peindre, vernir ou lasurer au lot Peinture.

Localisation :

R-1 : châssis vitrés de la salle de repos donnant sur la circulation logistique, suivant plans architecte.

1.2.3 2 Châssis simple vitrage STADIP - 100x140

Châssis fixe en bois exotique rouge.

- Dimensions : 100 x 140 cm environ (allège de 1m de haut), suivant plan architecte,
- Vitrage : stadip, classe 2B2 (suivant norme EN 12600) de type 22.1,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 20cm d'épaisseur,
- Finition : à peindre, vernir ou lasurer au lot Peinture.

Localisation :

R-1 : entre bureau LOG17 et circulation logistique, suivant plans architecte.

1.2.3 3 Châssis acoustiques

Châssis fixe en bois exotique rouge.

- Dimensions : entre 25 et 50cm de large x 210cm haut, suivant plans architecte,
- Vitrage : simple, de type SP 33.2, clair.
- Performance au feu : PF 1/2h,
- Performance acoustique : $R_w + C \geq 32$ dB,
- Mise en oeuvre dans cloisons de distribution de type Placostil 98/48,
- Finition : à peindre, vernir ou lasurer au lot Peinture.

...Suite de "1.2.3 3 Châssis acoustiques..."

Nota : les vitrages recevront un adhésif sablé dégradé au lot Signalétique.

Localisation :

- RDC : bureaux 1 et 2 de l'accueil/Lobby, suivant plans architecte.

1.2.3 4 Châssis coupe-feu 1h

Châssis fixe en bois exotique rouge.

- Dimensions : entre 30 et 40cm de large x 155 cm haut, suivant plans architecte,
- Vitrage : double vitrage feuilleté 2 faces, classe 2B2 (suivant norme EN 12600) de type Stadip 44.1,
- Performance au feu : CF 1h,
- Mise en oeuvre dans voile béton de 30cm d'épaisseur sur allège de 20cm,
- Finition : à peindre, vernir ou lasurer au lot Peinture.

Localisation :

- R+1 : entre le dégagement et le vide sur lobby, suivant plans architecte.

1.2.4 Façades de gaines - Coffres - Trappes

1.2.4.1 Façades de gaines

Fourniture et pose de façades de gaine sur socle, coupe-feu 1/2h, constituées de :

- huisserie en bois exotique avec rainure pour joint intumescent, finition prépeinte,
 - vantail de 40mm d'épaisseur avec cadre en sapin et âme composite, d'une hauteur de 2.04m minimum,
 - imposte fixe de même nature que le vantail en partie haute et en plénum,
 - ferrage : 4 paumelles par vantail avec réglage du jeu vertical,
 - étanchéité par joints isophonique sur les montants et traverse haute de l' huisserie et par joint de seuil double lèvres pour le vantail en traverse basse,
 - fermeture par serrure à clé unique, sur organigramme (dû au présent lot),
 - dans les cas de double vantaux, 2 verrous par vantail seront ajoutés sur le vantail arrière,
 - tous habillages par chant plat sapin de 40mm environ.
- Toutes sujétions de mise en oeuvre, fixation, réglages...

1.2.4.1 1 Façade gaine technique - finition prépeinte

- Dimensions totales : suivant plan architecte,
- Performance au feu : CF 1/2h,
- Finition : huisserie, vantail et imposte à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Tableaux divisionnaires et armoires électriques aux R-1 et R-2,
Placards SSI, CFa et baie informatique dans les locaux lingerie du R+1 au R+5, suivant plans architecte.

1.2.4.1 2 Façade gaine technique acoustiques

- Dimensions totales : 55x250cm haut environ, suivant plan architecte,
- Performance au feu : CF 1/2h,
- Performance acoustique : $Rw+C > ou = 30$ dB, attesté par un résultat d'essai acoustique (à transmettre au Bureau de contrôle),
- Finition huisserie : à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail et imposte : stratifiée, au choix de l'architecte dans les gammes unis et bois du fabricant.

Localisation :

Ensemble des gaines techniques des chambres sur circulation du R+1 au dernier niveau, suivant plans architecte et techniques.

1.2.4.1 3 Façade gaine technique - finition stratifiée

- Dimensions totales : suivant plan architecte,
- Performance au feu : CF 1/2h,
- Finition huisserie : à peindre au lot Peinture,
- Finition vantail et imposte : stratifiée, au choix de l'architecte dans les gammes unis et bois du fabricant.

Localisation :

...Suite de "1.2.4.1 3 Façade gaine technique - finition stratifiée..."

Tableaux divisionnaires et armoires électriques dans les circulations accessibles au public du RdC au dernier étage, suivant plans architecte.

1.2.4.2 Coffres

Coffres pour canalisations avec faces en panneaux de particules ou contreplaqué. Fixation aux murs sur tasseaux sapin 22x22 mm. Assemblage par vis tête plate et cuvettes. Finition d'angles par baguette d'angle en bois. Mise en place de 50 mm de laine minérale pour l'isolation phonique.

Toutes sujétions de réalisation et de mise en oeuvre.

1.2.4.2 1 Coffre pour sanitaire suspendu

Coffre en médium, épaisseur 25mm, cache vis en PVC blanc, compris ossature porteuse des panneaux et tablette vissée de 19mm d'épaisseur.

Hauteur : 1.50m environ.

Finition : peinture au lot Revêtements muraux - Peinture.

Localisation :

Habillage des sanitaires suspendus du personnel au R-1, suivant plans architecte.

1.2.5 Façades et portes de placard

1.2.5.1 Façade battante

Façades menuisées à portes battantes. Bâti finition peinte comprenant montants et traverses, protections et tous accessoires de pose. Vantail en panneaux de particules mélaminé, encadré par profil métallique. Articulations, charnières invisibles, loqueteaux magnétiques, poignées en alu poli. Visseries et accessoires en acier inoxydable.

Toutes sujétions de mise en oeuvre.

1.2.5.1 1 Porte 1 vantail

- Dimensions vantail : 80x hauteur sous plafond cm ht environ,
- Vantail : mélaminé blanc,
- Profil métallique : blanc, beige, gris ou champagne au choix de l'Architecte.

Localisation :

Bureau Log14 au R-1, suivant plans architecte.

1.2.6 Plinthes - Panneaux - Boiseries

1.2.6.1 Plinthes

Plinthes en bois comprenant toutes les façons telles que découpes, entailles, ajustements, traînées, coupes d'onglet, etc. Fixation invisible par collage, clous tête homme....

Réalisation d'un joint acrylique au dessus des plinthes.

Toutes sujétions de mise en oeuvre.

1.2.6.1 1 Plinthes en médium

Qualité sans noeuds, bord supérieur droit et angles chanfreinés. Assemblage à onglet.

- Dimensions 10x70 mm ht.

- A peindre, à lasurer ou à vernir par le lot Peinture.

Localisation :

Suivant tableau de parachèvement.

1.2.6.2 Moulures et profils divers

Moulures et profils divers comprenant découpe, assemblage à coupe d'onglet. Fixation par pointes têtes d'homme parfaitement chassées ou vis et chevilles suivant support. Bouchage par pâte à bois pour fixation invisible et ponçage. Toutes

sujétions de mise en oeuvre, découpe de finition.

1.2.6.2 1 About de cloison

Fourniture et pose d'about de cloison en médium suivant détails architecte.

Finition : à peindre au lot Peinture.

Localisation :

Finition des cloisons de distribution de type 72/48 de la salle de détente dans l'espace Fitness/Spa/Hammam au RdC, suivant plans architecte.

1.2.6.3 Etagères, tablettes, supports divers

Fourniture et pose de tablettes, étagères, supports divers en mélaminé blanc.

Pose sur crémaillères ou tasseaux. Fixation par vis chevillées.

Contreventement sur la face arrière si nécessaire.

Toutes sujétions de découpes, réglages, fixation, accessoires, etc.

1.2.6.3 1 Tablette sur allège de fenêtre

Fourniture et pose d'une tablette en médium avec rives vues à arêtes arrondies.

- Epaisseur : 27mm minimum.

- Finition : stratifié au choix de l'architecte.

Compris calage, coupes biaisées, ajustage des ébrasements et toutes sujétions de pose pour une parfaite finition.

Localisation :

Fenêtres des lucarnes de "l'ancienne maison" suivant plans et détails architecte.

1.2.6.3 2 Support pour baie info

Fourniture et pose d'une tablette fixée dans cloisons de distribution, compris renforts.

Charge admissible : suivant indications du lot Electricité.

Finition : mélaminé blanc.

Localisation :

Dans le local lingerie du R+1 au R+5 pour support de la baie informatique.

1.2.7 Mobilier

1.2.7 1 Rack ou casier

Fourniture et pose de rack simple face destiné à accueillir des bagages (valises, sacs, etc.) comprenant, suivant plans architecte :

- échelles verticales en acier galvanisé sur lesquelles s'insèrent des longerons sur lesquels sont posés des tablettes,
- pieds permettant de répartir la charge au sol,
- tablettes en bois réglables en hauteur

Caractéristiques :

- profondeur : 60cm

- hauteur totale : 2m en partie courante et 1.20m sous l'escalier.

Localisation :

Bagagerie au RdC, suivant plans architecte.

1.2.7 2 Plan de travail de bureau

Fourniture et pose d'un plan de travail compact MDF/800 kg/m³, épaisseur 30mm, placage stratifié bois véritable 6/10ème, finition vernis mélamine satiné naturel, chant avec alaise bois plaque stratifiée en périphérie, avec goulotte horizontale sous le plateau pour intégration du câblage électrique et informatique sur toute la longueur du plateau, passe câbles.

Si nécessité, fourniture et pose de piétement métallique laqué époxy type U forme rectangulaire 60/30 + structure + vérins réglables en hauteur de 62 à 82 cm. Fixation par inserts métalliques sous plateau, possibilité de montages, démontages successifs avec clé à six pans.

Dimensions : 2500 mm L x 450 à 1100 mm P, suivant détails architecte.

Localisation :

...Suite de "1.2.7 2 Plan de travail de bureau..."

Bureau 2 au RdC, suivant plan n°16 du carnet de détail rez-de-chaussée de l'architecte d'intérieur.

1.2.8 Sécurité incendie

1.2.8 1 Panneau de sécurité

Fourniture et pose de panneaux réglementaires d'affichage comportant toutes les consignes à respecter en cas d'incendie, le plan de chaque niveau avec l'emplacement des issues, des extincteurs (eaux, à poudre ABC, à CO2), la nature des locaux, "sans issue" sur les locaux non accessibles au public et "sortie" ou "sortie de secours" en lettres blanches sur fond vert.

SANS OBJET : à la charge du Maître d'Ouvrage.

1.2.8 2 Extincteurs circulations et parking

Fourniture et pose d'extincteurs conformement aux réglementations en vigueur, notamment à la norme française NF-MIH.

SANS OBJET : à la charge du Maître d'Ouvrage.

1.2.9 Signalétique

1.2.9 1 Numérotation des étages

Fourniture et pose de plaques en plexiglass présentant une surface durcie évitant les rayures et résistante aux UV.

Fixation murale par vis inviolables ou adhésif puissant.

- Inscription polychrome et/ou noir pour le repérage du niveau.

- Dimensions : 40 x 30 cm environ.

Localisation :

R-2 et R-1 : en face des ascenseurs et escaliers et portes des sas d'accès aux ascenseurs et escaliers (hors ascenseurs accessibles au public).

1.2.9 2 Repérage des locaux

Fourniture et pose de plaques en plexiglass présentant une surface durcie évitant les rayures et résistante aux UV.

Fixation sur porte par adhésif puissant.

- Inscription couleur sur fond blanc et/ou de couleur pour indication du local : "local technique", "lingerie", "local ordures ménagères" et repérage des sorties : "escalier", "ascenseur"...

- Dimensions : 15 x 6 cm environ.

Localisation :

R-2 et R-1 : ensemble des locaux et des sorties, suivant plans architecte.

1.2.9 3 Repérage des sorties parking

Fourniture et pose de plaques en plexiglass présentant une surface durcie évitant les rayures et résistante aux UV.

Fixation au plafond par câbles inox.

- Inscription polychrome et/ou noir pour le repérage des sorties : "Hôtel" ou "Rue".

- Dimensions : 40 x 20 cm environ.

Localisation :

R-2 et R-1 : au droit des sas ascenseurs et escaliers.

1.2.9 4 Pictogrammes sanitaires

Fourniture et pose de pictogrammes en polyamide.

Fixation sur la porte par pastilles adhésives.

- Texte et/ou symbole pour les vestiaires de la cuisine.

- Dimensions : 10 cm de haut environ.

Localisation :

R-1 : "Vestiaires H", "Vestiaires F", symbole wc PMR, symboles wc, suivant plans.

1.2.9 5 Limitation de hauteur du parking

Fourniture et pose de plaques en plexiglass présentant une surface durcie évitant les rayures et résistante aux UV.

Fixation par vissage.

- Inscription polychrome et/ou noir : "hauteur limitée à 2m00" (suivant retombées de poutres issues de l'avant projet béton).

...Suite de "1.2.9 5 Limitation de hauteur du parking..."
- Dimensions : 45 x 15 cm environ.

Localisation :

A l'entrée du parking.